

# **BLAGNAC**

## **QUESTIONS D'HISTOIRE**

**Revue d'Histoire Locale - Semestriel n°4**

*Edité par l'Association pour l'Etude et la Présentation de l'Histoire de la Résistance et de Blagnac*  
*Siège Social - 7, rue Bacquié Fonade - 31700 BLAGNAC*

# TABLE des MATIÈRES

<b>Les "Cauecs"</b>	<b>1</b>
<b>... Et la monnaie fut !</b>	<b>3</b>
<b>Blagnac, fille des eaux et des vents</b>	<b>8</b>
<b>"L'Auta"</b>	<b>14</b>
<b>Naître à Blagnac aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles</b>	<b>17</b>
<i>Le Batard</i>	
<b>Documents d'archives</b>	<b>24</b>
<i>L'insurrection de l'An VII</i>	
<b>Aspects de la contre-révolution à Blagnac et en Midi-Pyrénées</b>	<b>28</b>
<b>Rectificatif au n°3</b>	<b>36</b>

**Responsable de Publication :** Germaine Ricard

**Comité de Rédaction :** Alain Lauret - Suzanne Béret - Béatrice Boisard - Daniel Bonzom  
Henri-Robert Cazalé - Jeannette Weidknet - Gabrielle-Renée Mezeix

N° ISSN : 1169-4408

## LES “CAUECS”

C'était une coutume qui datait au moins du temps des Romains et courante il y a peu de temps encore, que de donner à certaines personnes un sobriquet (en occitan : un escais-nom) correspondant à une de leurs particularités physiques ou intellectuelles, d'où, du reste, l'origine de nombreux patronymes.

Ainsi en avait-il été de Cicéron le plus éloquent des orateurs romains appelé ainsi car très boutonneux, ces boutons ressemblant à des pois chiches (cicer en latin)

Ainsi en était-il à Blagnac il y a à peine une cinquantaine d'années.

Le “Col de Piot” (cou de dindon de l'occitan PIÒT = DINDON) ou la “TOUDASSO” (grosse buse, de l'occitan TODA = buse) étaient du nombre, en provenance très probablement d'ancêtres plus lointains.

Ces sobriquets étaient la plupart du temps descriptifs en même temps que péjoratifs, la voix publique, créatrice des sobriquets, étant généralement ironique et maligne et plus portée à voir les défauts que les qualités.

Mieux encore et toujours dans le même esprit, ces sobriquets pouvaient être collectifs et s'appliquer à une communauté, généralement aux habitants d'un même village.

Citons par exemple :

- les “AFUMATS” (les enfumés) de BUN (65) enfumés, eux et leur jambon, par la fumée qui sortait mal de la maison par un seul trou situé au-dessus de l'âtre.

- les “BOTELHIERS” (ceux de la bouteille) d'ARRAS en LAVEDAN (65) ainsi appelés à cause de leur penchant pour la dive bouteille, et tant d'autres.

A Blagnac, nos ancêtres étaient les “CAOUECS” et ce sobriquet nous est resté : un “CAOUEC”, une “CAOUECO”.

Le mot “CAOUECO” est la notation en graphie française du gascon “CAUÈCA”, CHEVECHE en français, ces deux mots pouvant dériver du latin populaire “CAVA” avec suffixe ICCA (LAROUSSE).

Ajoutons que Blagnac sur rive gauche de la Garonne est en zone linguistique gasconne alors que sur rive droite, en zone linguistique languedocienne, CAUECA devient CAVECA où le v se prononce comme le “b” français, c'est-à-dire “CABECO”.

La CHEVECHE est le nom donné à de petites chouettes. Mais alors que le nom français désigne uniquement l'oiseau, le mot occitan pris en tant qu'adjectif (“CAOUEC” - “CAOUECS” - “CAOUECO” - “CAOUECOS”) désigne au figuré une personne niaise et un peu sotte. Il est vrai qu'une chouette vue de face ne reflète pas à priori l'intelligence.

Notons que l'adjectif “CAOUEC” est du reste encore très utilisé dans ce sens dans une grande partie du domaine occitan et plus particulièrement sur rive gauche de Garonne.

A quelle époque remonte ce sobriquet ? Il n'existe à notre connaissance aucun document en faisant état. En particulier l'histoire de Blagnac par Lavigne n'en parle pas, soit qu'il ait fait son apparition après 1875, soit que tout simplement l'auteur n'ait pas cru utile de le mentionner.

D'après certains témoignages de vieilles familles de Blagnac, il semble cependant qu'il soit d'apparition relativement récente.

Quant à la rumeur publique qui l'a attribué à nos ancêtres, d'où peut-elle bien provenir ?

Ici encore point de réponse sûre. Avançons cependant quelques explications possibles :

Ne seraient-ce pas en premier les citadins de Toulouse qui auraient appelé ainsi les paysans de ce petit village de Blagnac, lieu de leurs promenades et amusements, pour se moquer d'eux et de leur façon de parler, comme ils le faisaient d'une manière générale des paysans gascons de la rive gauche ?

Après tout les Columerins de l'époque n'avaient-ils pas hérité eux aussi et peut-être de la même rumeur, du sobriquet de “DESPENJO-LUNOS” c'est-à-dire “dépendeurs de lunes” ce qui n'est pas plus flatteur que “CAOUEC”.

A moins que, deuxième explication, il ne s'agisse d'un épisode de la rivalité toujours latente entre les deux communes de la rive gauche, Blagnac et Colomiers, chacune ayant attribué aux habitants de l'autre un sobriquet pour le moins peu gentil ?

Ou bien, troisième explication, à savoir que les maraîchers de Blagnac travaillant et transportant leurs légumes à Toulouse essentiellement de nuit, n'aient été comparés précisément à ces oiseaux de nuit que sont les chouettes.

Certains ajoutent, par suite aussi, des lanternes équipant les charrettes et qui dans la nuit pouvaient faire penser à des yeux de chouette.

Encore aurait-il fallu pour cela que les lanternes soient situées de part et d'autre du véhicule ce qui ne semble pas avoir été le cas général, une des lanternes étant normalement sur le côté et l'autre à l'arrière. D'autre part, il n'y avait pas que les Blagnacais à travailler de nuit pour emballer et transporter leurs légumes au marché d'Arnaud-Bernard et mériter ainsi ce sobriquet.

Signalons enfin que l'explication que l'on entend souvent et qui ferait venir "CAOUEC" de "QU'AOUETZ", graphie française du gascon "QU'AUETZ" (en français "Qu'avez-vous ?") pourrait également convenir, Toulouse ayant voulu ainsi se moquer des paysans de Blagnac qui prononçaient "qu'auètz" (KAOUÈTS) en gascon alors qu'eux prononçaient "qu'avètz" (KABÈTS) en languedocien.

Pour notre part, nous penchons pour la première explication qui correspond aux raisons avancées d'une manière générale pour expliquer ces sobriquets et qui s'accorde bien avec le sens figuré, existant uniquement en occitan et plus particulièrement sur rive gauche de Garonne de l'adjectif "CAUÈC".

Quoiqu'il en soit et en attendant le fin mot de l'histoire, s'il vient un jour, nous avons hérité de nos ancêtres ce sobriquet et finalement nous en sommes fiers. C'est le principal et c'est un témoignage, parmi d'autres, des liens que Blagnac, au cours de son expansion, a su garder avec ses racines.

La rue des "Caouecs" à Blagnac, au centre de la ville, est là pour en témoigner.

J. Delsol

## NOTE DE LA RÉDACTION

Etre comparé ou assimilé à un "caouec", c'est-à-dire à une chouette, n'a rien d'inconvenant. On sait en effet que la chouette était l'oiseau sacré chez les anciens Grecs, attribut d'Athéna, la déesse de la sagesse, donc du savoir, de la science, de l'intelligence. Elle figurait dans ses armes, sur son bouclier rond, ou sur son casque, ou encore était perchée sur son épaule. Est-ce à dire que nos "caouecs" actuels seraient des puits de science et que nos Blagnacaises sont particulièrement "chouettes" ?

## BIBLIOGRAPHIE

*DAUZAT Albert* "Les noms de famille en France". Paris. Librairie Guenegaud, 3ème édition, 1977.

*ALIBERT Louis* "Dictionnaire occitan-français d'après les parlers languedociens". Toulouse. I.E.O., 2ème édition, 1978.

*DAUZAT Albert* "Dictionnaire étymologique et historique". Paris. Larousse. 4ème édition, 1977.

*PALAY Simin* "Dictionnaire du Béarnais et du Gascon moderne". Paris. CNRS, 1980.

*FOURCADE André* "Echos d'Azun". Musée du Lavedan.

## .... ET LA MONNAIE FUT !

Il y a plus de 2500 ans que la "pièce" de monnaie est utilisée pour les transactions commerciales.

Au départ, seul le "troc" permettait l'échange des produits. L'estimation se faisait tout naturellement par rapport à la valeur que l'on attribuait aux éléments indispensables, comme la nourriture (bétail, céréales...), mais aussi aux différentes tâches quotidiennes, telles que la chasse, la cuisine ou la fabrication de haches et de couteaux... Ce moyen d'échanges, au fur et à mesure que leur nombre augmentait, faisait apparaître un inconvénient majeur : il y avait un gagnant et un perdant dans ce système.

Il apparaissait donc indispensable de trouver une mesure commune de valeur. L'or et l'argent, par leurs caractéristiques de rareté et de beauté, s'imposèrent comme étalon. Le procédé de fabrication fut d'abord la frappe au marteau, à partir d'un bloc de métal aplati appelé "flan", rond ou carré selon qu'il est obtenu par moulage ou découpage. Cette pièce était placée entre deux blocs de métal dur (bronze et fer) portant en creux la gravure désignée sous le nom de "coin"; l'un de ces coins étant fixé sur une enclume sera appelé "coin dormant", l'autre tenu à la main sera appelé "coin mobile", et recevra les coups de marteau qui imprimeront le flan.

La frappe au marteau disparaîtra sous le règne de Louis XIV. Depuis, de nouvelles techniques sont apparues à différentes époques, et ont permis une meilleure configuration des monnaies jusqu'à nos jours.

### **ETRE RICHE COMME CRÉSUS**

Crésus était un riche marchand vivant en Asie Mineure au milieu du VI<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ. Il recevait des cargaisons de navires grecs, et les échangeait contre des produits amenés par de longues caravanes venues de l'Asie profonde.

Depuis un certain temps, les marchands utilisaient pour les paiements des marchandises, de petits lingots de métal précieux.

Mais c'est l'habile Crésus qui inventera le premier système monétaire. Une série de pièces en or et argent, avec des divisions convenables, permirent des transactions faciles. Ces premières monnaies étaient marquées d'un

seul côté, d'un lion ou d'un taureau : la monnaie venait d'être créée, et se répandit très vite parmi les cités grecques actives et commerçantes des rivages asiatiques, s'étendant ensuite à la Grande Grèce, à l'Italie du Sud, à la Sicile et ensuite jusqu'aux lointaines colonies phocéennes : notre Marseille, déjà prospère à cette période.

### **LA MONNAIE SE RÉPAND**

Au début, les cités grecques frappèrent des pièces d'argent d'un signe caractéristique de leur petite patrie. C'était la tortue pour Egine, le cheval ailé pour Corinthe, la chouette pour Athènes, le crabe pour Agrigente, l'abeille pour Ephèse, l'épi de blé pour Metaponte, riche cité agricole du Sud de l'Italie. Massilia (Marseille), cité phocéenne très commerçante avec la Grèce, frappe elle aussi des "drachmes" à l'effigie d'Artémis, ainsi que de petites "oboles" représentant Apollon. Après la mort d'Alexandre le Grand en 330 avant Jésus-Christ, de nombreuses monnaies à son effigie sont diffusées en grande quantité. Il est représenté revêtu d'une peau de lion (symbole de puissance) côté face, tandis que côté pile figure Jupiter-Zeus : la monnaie prenait une autre tournure.

De nombreux artistes ciselaient avec habileté, créant de véritables chefs-d'oeuvres, les petits flans métalliques qui servaient à frapper les monnaies, faites d'or et d'argent. Chaque monnaie valait ce que valait le poids du métal précieux dont elle était composée.

D'autres empereurs eurent à coeur de faire immortaliser leurs traits sur leurs propres monnaies, pour commémorer des guerres victorieuses, et leurs conquêtes de pays étrangers.

### **APPARITION DES PIÈCES EN BRONZE**

Athènes avait commencé à frapper des monnaies en bronze, mais il a fallu l'autorité d'états puissants pour faire accepter la circulation de pièces de métal ordinaire destinées à régler les achats quotidiens. C'est entre le 2<sup>e</sup> et le 1<sup>er</sup> siècle avant Jésus-Christ que ce monnayage de bronze s'est très vite répandu sur le pourtour méditerranéen, en même temps que l'influence grecque qui s'imposait à la diversité des cités locales.

## LE MONNAYAGE DANS LA GAULE ANTIQUE

Qui étaient les habitants de la Gaule ? C'est à la suite de migrations successives et des invasions venues du nord, de pays compris entre l'Elbe, le Rhin et le Danube, que ces peuplades appelées les "Celts" ont cohabité dans le Midi avec des Ibères, des Romains et des Grecs. Les Celtes avaient donc constitué l'empire européen le plus étendu. Les populations étaient sous la tutelle de chefs et formaient de petits états régionaux, entretenant entre eux de bonnes relations commerciales. Chacun d'eux frappait sa propre monnaie. Les Volques Tectosages (capitale Tolosa) formaient un peuple habitant le vaste territoire allant du Toulousain à l'ouest, vers l'est au-delà de Narbonne, et vers le sud jusqu'aux Pyrénées Ariégeoises. Les monnaies en Gaule étaient faites d'or, d'argent et de cuivre, ou "potin". Nos ancêtres les Volques Tectosages ne frappèrent qu'une monnaie en argent, plus connue sous le nom de monnaie "à la Croix". Un petit lingot d'or ou d'argent était placé entre deux coins et frappé au marteau, qui marquait simultanément les empreintes au droit et au revers.

Les trésors monétaires découverts dans la région de Toulouse :

- En 1859, près de Muret, 3000 monnaies "à la Croix" ;
- En 1866, près de Beaumont sur Lèze, trouvaille de nombreuses monnaies "à la Croix" ;
- En 1872, à la Cépière, 10 monnaies "à la Croix" ;
- En 1879, sur les coteaux de Pech David, trois kilos de monnaies en argent "à la Croix" ;
- En 1966, à Pinsaguel, 119 monnaies "à la Croix" ;
- En 1980, à la Croix Falgarde, plus de mille monnaies "à la Croix".

Dans le fleuve Garonne, quelques monnaies de ce type ont été aussi découvertes : la région devait être particulièrement riche et prospère.

## CONCLUSION

Moyen nécessaire de communication et d'échange, faisant suite au troc simple, puis à la monnaie fruste faite de coquillages rares, utilisés par les peuplades du début de l'humanité, la monnaie, telle que l'a créée (dit-on) Crésus, plutôt inventeur d'un "système monétaire", est donc dans l'histoire de l'humanité d'apparition relativement récente, correspondant à un pas en avant incontestable de la civilisation. A partir de là, elle constitue un témoignage et donne des renseignements inestimables sur l'évolution des civilisations diverses, les cultures, la vie politique, la religion, et l'art.

Daniel Bonzom

## Monnaies Grecques



*1- Crésus 560-546 av. J.C.*



*2- Syracuse 422 av. J.C.*



*3- Alexandre 323-305 av. J.C.*



*4- Egipte 540-520 av. J.C.*



*5- Ephèse 374-340 av. J.C.*



*6- Bérénice 246-221 av. J.C.*

**Monnaies découvertes par D. Bonzom  
dans un gué de la Garonne**



*Gordianus - 238-244 ap. J.C.*



*Monnaie Gauloise "à la croix" - type négroïde*



*Echelle des photographies*

# Monnaies découvertes par D. Bonzom dans un gué de la Garonne

*Monnaie dite "As de Nîmes"*



*Monnaie Romaine*



*"Potain Gaulois"*



*Echelle des photographies*

## BLAGNAC, FILLE DES EAUX ET DES VENTS

*Si l'on veut comprendre l'histoire et l'évolution de notre cité, qui harmonise passé et futur au coeur d'un paysage verdoyant, il est nécessaire de se référer à sa situation géographique et de tenir compte des événements géomorphologiques, climatiques ou structuraux.*

### EXEMPLES

Dès la préhistoire, des hommes ont vécu en Languedoc, terre qui porte Blagnac. Et pourtant, au paléolithique inférieur, première période de l'ère quaternaire(1) - pléistocène - on ne trouve, dans notre région, que des groupes se déplaçant en bordure de la Garonne. Les conditions climatiques - de grands glaciers couronnent les montagnes, dans les plaines le gel, le vent, la neige sont le lot quotidien - l'absence d'abris naturels - pas d'encorbellements ou de cavernes - et le manque de gisements de silex - ici règnent les molasses et le quartzite - ne permettent pas un habitat permanent. Il n'apparaîtra qu'au néolithique - période quaternaire allant de 5000 à 2500 av. J.C. - non sur le site de Blagnac mais sur ceux d'Ancely et de Saint-Michel du Touch.

Il faut savoir que les communautés chasséennes s'établissaient sur les terroirs les plus favorables à l'agriculture, à l'élevage, sans négliger la cueillette, la chasse et la pêche. A l'ampleur des gisements M. P. Phillips propose pour Saint-Michel du Touch une population de 2000 habitants. Il ne s'agit plus de groupes mais de tribus.

A l'Age du Bronze et à l'Age du Fer, peu de traces, même dans le toulousain, jusqu'à l'époque Gallo-romaine : il s'agit de métaux importés donc chers. Par contre la période Gallo-romaine(2) sera d'une grande richesse en découvertes archéologiques. Le site de Blagnac, bien placé en bordure de la Garonne, n'a pas laissé indifférentes les Légions Romaines. Ainsi, l'étude historique nous conduira souvent à l'étude géographique.

Aujourd'hui encore, Blagnac, troisième ville du département, sur la rive gauche de la Garonne, à huit kilomètres environ de Toulouse, doit en partie son essor à sa situation géographique qui, très plane sur plusieurs kilomètres entre la route de Grenade et les limites de Cornebarrieu, favorisera en 1939 l'implantation d'un aéroport, celui-ci engendrant d'autres infra-

structures : Aérospatiale, Airbus industrie, etc.

C'est ainsi que, de l'apparition de l'homme à cette année 1992, s'est développé une cité unissant le charme du centre ancien à la modernité des constructions les plus récentes, modernité liée aux nouvelles technologies.

### SITUATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE

- Préfecture : Toulouse (13<sup>ème</sup> arrondissement)
- Département : Haute-Garonne (31)
- Code postal : 31700
- Population : 17.249 habitants au recensement de 1990, 20.766 au recensement complémentaire d'octobre 1991
- Dénomination : blagnacais, blagnacaises
- Superficie de la commune : 1.688 hectares
- Altitude de l'agglomération : 120 à 150 mètres (croquis n°2)
- Longitude : 1°22' est
- Latitude : 43°43'50 s. nord

### NATURE DU SOL

Deux zones alluviales sur deux niveaux : la basse terrasse würmienne et la basse plaine post-würmienne séparées par un talus d'une dizaine de mètres de haut.

#### I- La basse terrasse würmienne(3)

Appelée aussi, parfois, terrasse du mammoth car l'on aurait retrouvé des débris de défenses et de molaires. Cette terrasse du quaternaire moyen s'étend de la route de Grenade aux limites de Cornebarrieu.

- Le soubassement : marnes (roche argileuse contenant surtout du calcaire) et molasses stampiennes (grès calcaire friable).

- La terrasse : galets des Pyrénées en granit, quartz et quartzite. La couche arable, constituée d'argile (roche sédimentaire terreuse imperméable composée en grande partie de silicates d'aluminium devenant malléable lorsqu'elle est imbibée d'eau) et de sable, est plus ou moins consistante selon que l'argile ou le sable domine.

## II- La basse plaine post-würmienne

Formée au quaternaire supérieur, elle s'étend de la Garonne à la route de Grenade.

- La "bassure" comprend les Ramiers(4), la plaine de Barriou, les Prés et les environs du vieux centre. Enrichie par les loess ou limons des crues de la Garonne, elle possède un sol léger et fertile convenant aux cultures maraîchères.

- La "hauteur", limitée essentiellement au vieux centre, et le talus sont recouverts d'une couche de loess pouvant atteindre 4 mètres d'épaisseur. Cette fine terre de couleur jaunâtre, fille des vents, favorisera l'implantation des tuileries.

## UN FLEUVE : LA GARONNE (\*)

Le plus court des fleuves français : 496 kilomètres pour les uns, 647 kilomètres pour les autres, draine aussi le plus petit des bassins fluviaux : 56.000 kilomètres carrés.

Dans le massif granitique espagnol de la Maladetta où culmine à 3.404 mètres le Pic d'Aneto, parmi les grands glaciers des Pyrénées, naît une source, résurgence, peut-être (les avis étant partagés), des fusions de glace. Transformée en torrent, elle disparaît dans l'Aven du Taureau à 2.050 mètres d'altitude au contact des calcaires karstifiés. Elle ressurgit à 7 kilomètres, 600 mètres plus bas au Goueil de Jouéou. Roger Lambert parle d'auge glaciaire : nous sommes dans la contrée du Val d'Aran, entourée de ces belles Pyrénées fièrement dressées de l'Atlantique à la Méditerranée. Au Pont-du-Roi, à 550 mètres d'altitude, le fleuve devient français : excessif ou tranquille, il déroule son écharpe d'argent aux pieds de nos villes et villages, baignant les "ramiers" et les prairies, avant d'arriver au Bec d'Ambès, estuaire commun de la Garonne et de la Dordogne formant, peu après Bordeaux, la Gironde. Gonflée, élargie, notre Garonne se marie impétueusement à l'Atlantique (lames de fond et houle de plusieurs mètres contre la coque des bateaux en ce point du Golfe de Gascogne) après avoir reçu en son lit rivières et ruisseaux dont le Touch, petit affluent, qui se jette dans ses eaux au Pont de Blagnac.

## LES SOURCES

Point d'émergence à la surface du sol de l'eau emmagasinée dans celui-ci,

elles sont nombreuses à Blagnac. Passant sous les maisons, murmurant dans les jardins ou chantant sous les mousses du côté de la Plaine des Prés, notre époque moderne n'a pu ni les réduire (sauf en période de sécheresse excessive) ni les contenir ! Nous en aurons j'espère un relevé topographique dans une prochaine revue.

## LES VENTS

Deux dominant dans notre région : celui du nord-ouest et celui du sud-est.

- Le vent du nord-ouest nous apporte le plus souvent le froid ou la pluie. Le vent du nord, "la biso", se manifeste 10 à 20 jours par an en hiver et gèle les récoltes s'il souffle au printemps.

- Le vent du sud-est ou "Autan" est le plus violent : en 1916 il renversa le train Toulouse-Revel. Son effet de FOEHN (vent du sud chaud et desséchant) est très important. Il est réputé fatigant et énervant pour les enfants, les personnes âgées et les malades.

Un dicton populaire dit que l'Autan dure 3, 6, 9 ou 12 jours, un autre recommande de respecter "Pelère à vieille lune sans autan" pour préparer le cochon.

## (\*) Note de la rédaction :

Depuis les temps les plus reculés (notamment période de la civilisation chasséenne, site de St Michel du Touch) la Garonne a servi d'axe de circulation et de source alimentaire (pêche, limons fertiles). Elle fut, du XIII<sup>ème</sup> au XIX<sup>ème</sup> siècle, le support d'une navigation importante, relayée par les canaux du Midi et latéral à la Garonne, ainsi que par le canal de Brienne, qui supprima l'obstacle de la chaussée du Bazacle. Les bois flottés arrivaient au Port Garaud à Toulouse, venant de la haute Ariège et de la haute Garonne. Les grains du Lauragais passèrent longtemps devant Blagnac pour être moulus à Moissac et Agen.

Blagnac avait son bac, son port, ses moulins, et ses "moulins flottants", son chemin de halage, et ses mariniers, lesquels pour les guerres de la Révolution furent mobilisés dans la marine.

Ainsi la Garonne, dont les crues, nombreuses, marquèrent la vie de la cité, est-elle un acteur principal de l'histoire blagnacaise. Ce sera l'objet d'un article spécifique ultérieur de la Revue.

### Explication des croquis ci-joints :

1- Relevé des côtes. Il a été établi suivant les axes indiqués sur le croquis traitant des aires des vents

- axe NW-SE, trait en tireté, soit de Cornebarrieu vers la poudrerie toulousaine;

- axe W-E, trait continu, soit de Colomiers vers la Garonne.

2- Aire des vents. Les flèches suivant la rose des vents en huit directions ont une superficie latérale approximativement proportionnelle à leur fréquence normale. Elles ont été établies d'après les relevés de la station météorologique de Blagnac par J. Weidknnnet, qui fut longtemps météorologiste à cette station.

Le quadrilatère marqué en pointillé représente l'aérodrome, les deux axes fléchés indiquant la direction des pistes principales.

Gabrielle-Renée Mézeix

### BIBLIOGRAPHIE

- *De CAYEUX André*, extrait de "La France au temps des mammoths", Hachette 1969.

- *Durand Jacques*, "Almanach des Pays d'Oc", Rivages 1984.

- *Lambert Roger*, extrait de "Une Histoire de la Garonne", Ramsay 1982.

- *Lavigne B.*, "Histoire de Blagnac", réédition ECHE 1978.

- *NELLI René*, "Histoire du Languedoc", Hachette 1974.

- *NOUGIER Louis-René*, extrait de "Histoire Universelle des Explorations", Nouvelle Librairie de France 1964.

- Petit Larousse 1972.

- Services techniques municipaux (situation administrative et géographique).

- *TREINEN-CLAUSTRE Françoise*, extrait de "Dossiers de l'Archéologie", revue n° 44 de juin 1980.

### NOTES

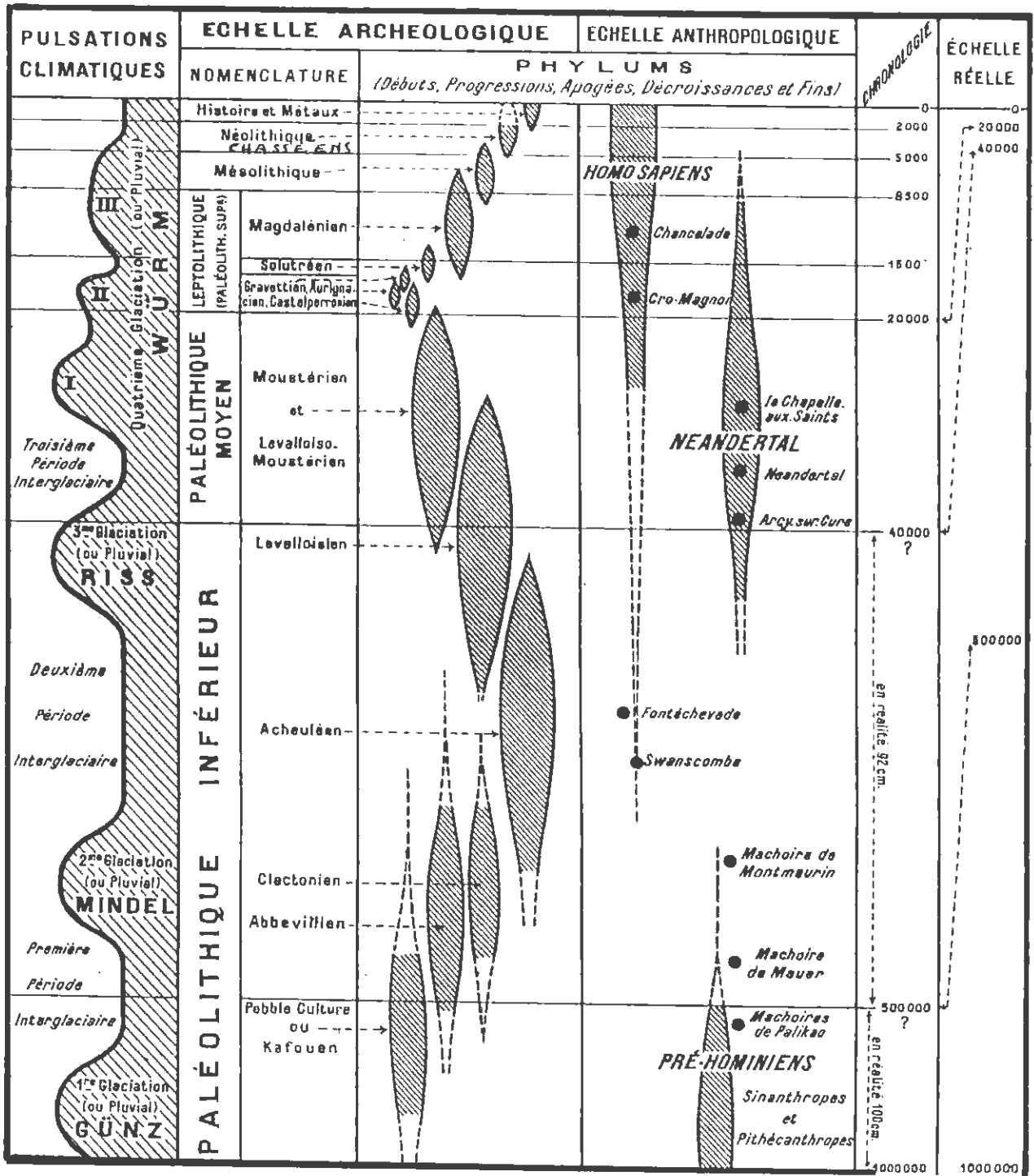
(1) Quaternaire : ère la plus récente et la plus courte dans l'histoire de la Terre. A commencé il y a moins de 3 millions d'années et fut marquée par plusieurs glaciations successives. Apparition et évolution de l'homme au cours de cette période (croquis n°1).

(2) Période Gallo-romaine : voir l'article de Monsieur BONZOM dans la revue n°1. Je remercie M. Bonzom pour sa visite guidée dans Blagnac et la présentation de sa collection personnelle.

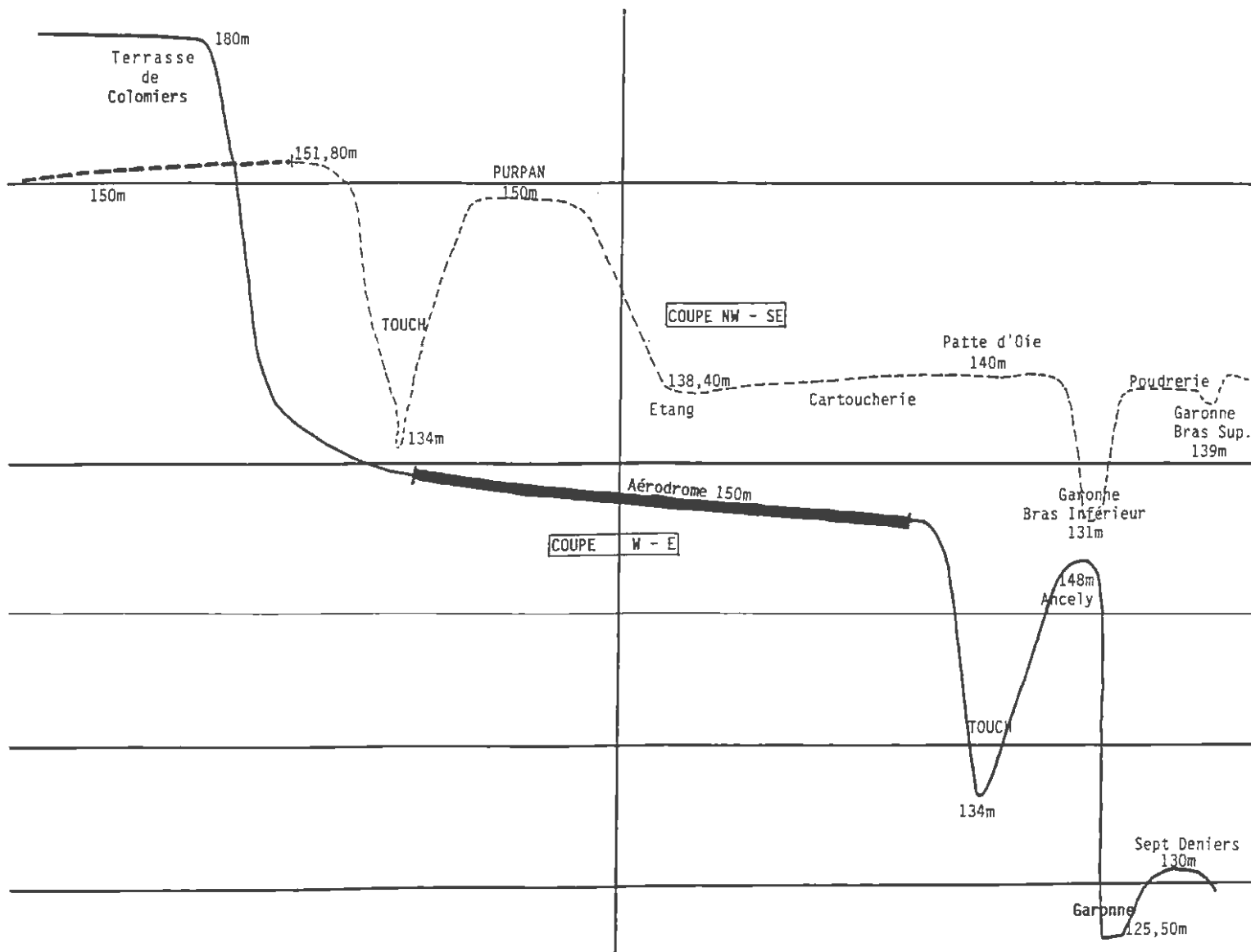
(3) Würm : nom donné à la dernière glaciation.

(4) Ramiers : on appelait ainsi les endroits plantés de peupliers situés dans les parties inférieures de la "bassure" alors que les villages étaient construits sur les premières terrasses ou "hautures".

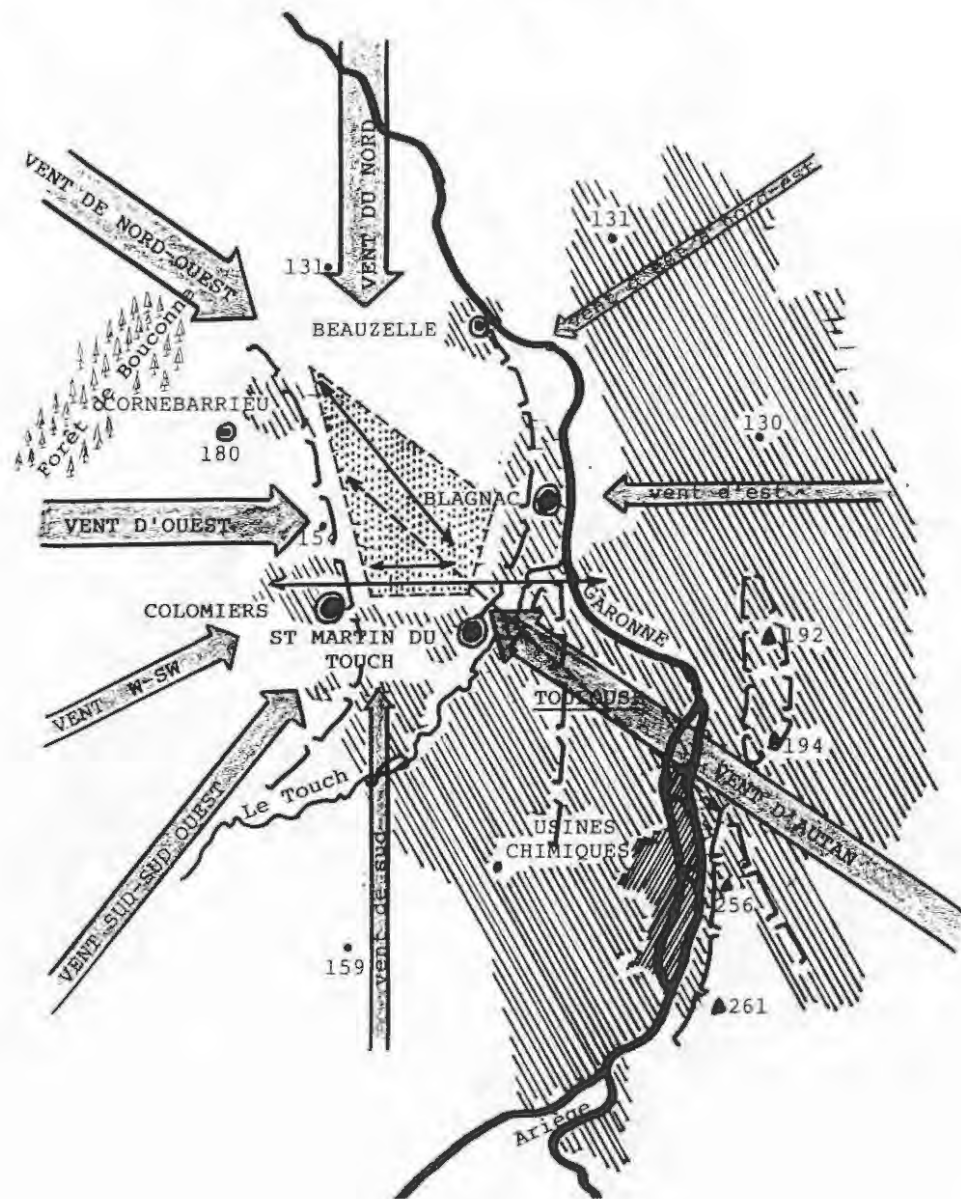
Tableau des temps préhistoriques  
d'après M. Nougier



# Relevé des côtes d'après Jean Weidknnet



# Aire des vents d'après Jean Weidknnnet



## “L'AUTA”

Le vent d'Autan, AUTA en occitan, du latin “altanus”, qui signifie “haute mer”, arrive en effet chez nous par l'Est-Sud-Est, du Golfe du Lion. Il est appelé “Marin”, ou encore “Cers”, en Catalogne française et dans le Bas Languedoc. Il imprime au climat de la région toulousaine un caractère indélébile : nous autres gens de Blagnac sommes au “pays de l'Autan”, comme bien d'autres qui habitent la vallée de la Garonne jusque vers l'Agenais ou en bordure de la Lomagne, pays où l'Autan s'essouffle, et encore la basse Ariège jusqu'au verrou de St Jean de Verges.

S'il est aussi célèbre, ce n'est pas que l'Autan soit en fait tellement fréquent : trente cinq jours par an en moyenne, avec une grande variabilité de fréquence, comme il arrive pour des phénomènes relativement exceptionnels. Il y a des années “avec” et des années plutôt “sans”. Mais quand l'Autan est là, il est bien là. Fort, insistant, soufflant par séries de 3 à 7 jours, turbulent, insupportable à la fin, il s'accélère dans les ruelles et les moindres défilés, ne prenant aucune repos la nuit, où ses chuintements, voire ses hurlements, empêchent les gens de dormir. Si bien que les Occitans qui ont leur franc parler peuvent véritablement le qualifier de “hil de puto” !

### **DIS-MOI QUELLE EST TA MERE !**

Cette propension du vent d'Autan à s'introduire dans les interstices pour s'y renforcer est le signe même que la masse d'air qu'il véhicule est indubitablement poussée vers le bas : voici la caractéristique essentielle du vent d'Autan, telle que nous allons l'expliciter.

On sait qu'un vent souffle des hautes vers les basses pressions, à ceci près que l'air en mouvement subit la force d'inertie due à la rotation de la terre, et aussi, jusqu'à une hauteur de 1000 m environ, la force de frottement due au contact avec la rugosité du sol. En atmosphère libre, où le frottement est exclu, l'équilibre entre force de pression et force dérivante dite “de Coriolis” fait que le vent souffle parallèlement aux isobares, c'est-à-dire aux lignes d'égale pression, laissant à sa gauche les basses pressions, du moins dans l'hémisphère nord où nous sommes. Si bien que la présence sur le Golfe de Gascogne d'une dépression, cause première du déclenchement du vent d'Autan, crée en altitude un vent de sud, lequel se heurte à la barrière pyrénéenne. Qu'à cela ne tienne, l'air passe par dessus, ce qui

lui donne sur la Gascogne une composante descendante : plus haut on saute, plus bas on descend. Descendre, pour une masse d'air, c'est subir une compression, par ce qu'on appelle “l'effet de Foehn”. La masse d'air qui saute les Pyrénées est originaire de l'espace océanique, puisque la dépression du Golfe de Gascogne génère au large des vents d'ouest, parallèlement, comme dit plus haut, aux isobares, donc chargés d'humidité. Cette humidité, par ascendance au vent de la chaîne, d'où refroidissement, se condense en nuages, lesquels, au moins en partie, se résolvent en pluie. L'air ainsi asséché sous le vent du relief se réchauffe plus vite en descendant qu'il ne s'était refroidi au vent : voilà “l'effet de Foehn”, qui exige, on l'oublie trop souvent, des précipitations sur la chaîne montagneuse.

L'effet du relief est prépondérant

Bref, la masse d'air qui arrive en altitude sur la Gascogne et la région toulousaine comprime vers le bas la masse d'air des couches inférieures. Celle-ci va subir d'autant plus le frottement du sol, dont la force déviante la fait converger vers le centre dépressionnaire du Golfe de Gascogne. La forte attraction de ce centre se fait sentir jusqu'à la limite occidentale du Golfe du Lion, d'où l'arrivée dans nos régions d'air méditerranéen.

Ici va jouer la topographie particulière du Languedoc, organisée en une véritable “trompe de Venturi”. On appelle ainsi un organe aérodynamique, composé de deux entonnoirs mis en opposition. Dans notre contexte géographique, l'entonnoir d'entrée est constitué par la Montagne Noire au Nord, les Corbières au Sud, l'entonnoir de sortie par les Causses au Nord, les petites Pyrénées, le Plantaurel, puis les collines de Lomagne au Sud. L'endroit le plus resserré, à la jonction des deux entonnoirs, est le seuil de Naurouze. De fait, il n'y a pas à proprement parler d'entonnoirs, mais partie inférieure, sectionnée à l'horizontale, d'entonnoirs, avec surmontant à l'Ouest les formes du relief, le couvercle de la masse d'air supérieure descendante. A l'est du resserrement, qui provoque une forte accélération, il y a compression, à l'ouest dépression. Cette dépression, sur la gouttière garonnaise qui succède au seuil de Naurouze, a pour effet d'attirer encore plus vers le bas la masse d'air supérieure qui a franchi les Pyrénées, et donc d'empêcher de s'échapper vers le haut la masse d'air méditerranéenne qui a franchi le col.

## **AUTANT EN EMPORTE LE VENT !**

Ainsi les premières bouffées qui parviennent à Toulouse et Blagnac sont-elles relativement humides et leur température ne marque un réchauffement que dans la mesure où cet air méditerranéen tiède peut remplacer, c'est le cas aux mois de février-mars, un air continental plus froid. Il y a phénomène de condensation au niveau du sol : les Toulousains disent que "le pavé sue". Ils ressentent aussi l'odeur des bouches d'égout : l'effet dépressionnaire que nous avons décrit attire vers la surface l'air des catacombes ! Attention, les vieux ne s'y trompent pas : "l'Autan" arrive !

Dans la Haute Ariège souffle le vent chaud émanant de la couche supérieure, avec le caractère d'un "foehn", ce que d'aucuns appellent "le sirocco pyrénéen". En avril, la neige fond sur les sommets, l'Ariège est en crue. Depuis Toulouse, on aperçoit dans un ciel limpide la chaîne pyrénéenne toute proche : le Vallier est à portée de la main !

Les anémomètres de la station de vol à voile de la Montagne Noire, au-dessus de Revel, enregistrent un vent d'est qui forcé à 30 et même 40 noeuds en pointe. Deux heures après, les coteaux de Pech David subissent le souffle fameux, que d'aucuns disent maléfique. Puis l'Autan se déchaîne, devenant plus chaud et plus sec, à des vitesses comprises entre 45 et 75 km/h, affolant les sacs plastiques issus des supermarchés pour en décorer les hautes branches des platanes !

La sécheresse qui s'accroît et va débiliter les jardins est due à l'évaporation par effet de souffle, au réchauffement entraîné par une certaine compression, éventuellement par un effet de foehn subsidiaire lorsque des précipitations ont lieu sur les Corbières. Le réchauffement entre l'air originaire des régions du littoral méditerranéen et celui qui déferle à Toulouse et Blagnac est de l'ordre de 5 à 7 degrés centigrades : on note 19 à 21° sur la côte, pour 25 à 28° à Blagnac. L'insolation joue aussi son rôle, avec le ciel clair qui règne sur nos régions, alors que le littoral languedocien est dans la brume et les nuages bas. Lorsqu'on opère un sondage vertical de température, ainsi qu'on l'a pratiqué un temps à la station météorologique de Blagnac-aérodrome, on détecte vers 1200 m une inversion de température, en même temps que le vent, d'E-SE dans les basses couches, tourne au sud, ce qui traduit la présence, au-dessus de la couche de frottement, de la masse d'air chaude et nettement sèche qui a franchi les Pyrénées.

La chaleur et la sécheresse que nous ressentons au sol arrive "par bouf-

fées". Cela correspond aux tourbillons à axe horizontal créés par les deux causes antagonistes que sont la tendance dépressionnaire et donc ascendante qui se manifeste dans la partie occidentale de la "trompe de Venturi", et les mouvements descendants générés par l'atmosphère surplombante : ces tourbillons sont l'essence même du phénomène aérodynamique appelé "turbulence", bien connu des aviateurs. Et voilà pourquoi, de même que "votre fille est muette", le vent d'Autan est "turbulent".

## **AUTAN, SUSPENDS TON VOL !**

Ainsi va le temps, et donc l'Autan. Celui-ci persistera tant que vivra sur place la dépression du Golfe de Gascogne. Celle-ci va commencer à bouger lorsque son alimentation en air froid - car c'est l'air polaire froid qui génère les dépressions - aura été définitivement coupée. Elle sera alors entraînée, en dépérissant, dans le courant général d'W-SW. Elle peut cependant temporairement s'infléchir nettement vers l'est : le ciel dans le Toulousain va se couvrir et la pluie survenir en même temps que l'Autan cessera. "Mountagnos clairs, Bourdeous obscur, ploujo segur", tel est le dicton de "par chez nous". Si la dépression fuit vers la Normandie, l'Autan cessera, le ciel étant resté clair, à part ce voile laiteux caractéristique dû à l'inversion thermique à la base de la masse d'air d'altitude, bloquant le transit naturel vers le haut de la pollution - on dit "la vase atmosphérique" - des basses couches. On aura vécu chez nous une période dite "d'Autan blanc".

La fin de l'Autan peut survenir également - mais c'est bien moins fréquent - avec le développement d'une dépression sur le Golfe du Lion qui va progresser vers l'ouest, attirée par celle du Golfe de Gascogne, en voie de lent comblement sur place. Des nuages bas arrivent alors par l'est sur le pays toulousain, accompagnés de bouffées d'air frais et humide : ce n'est déjà plus de l'Autan - certains disent "Autan noir" - mais du "Marin" prolongé et exacerbé. Le vent cesse en même temps qu'éclatent des orages, dont l'essentiel a déjà touché la Catalogne et les Corbières. Le mauvais temps gagne peu à l'ouest de Toulouse et la dépression assassine regagne bientôt son lieu d'origine en Méditerranée, où elle se comble, en même temps que meurt ce qui subsiste dans le Golfe de Gascogne.

## **AUTAN, MAIS PAS TROP SOUVENT !**

On sait qu'il existe deux types essentiels de circulation générale atmosphérique : le type dit "zonal", correspondant au défilé à nos latitudes de per-

turbations d'ouest, en bordure nord de l'anticyclone des Açores, et le type dit "méridien" où des incursions d'air polaire en direction du sud viennent réactiver la machinerie thermique de l'hémisphère nord. Ce mode de circulation se traduit alternativement par des invasions d'air africain, généralement mauritanien, dont certaines donnent lieu à des pluies colorées de terre sablonneuse rouge, et les autres à des vagues de froidure et d'averses réfrigérantes. Les types de temps dits "à cyclogénèse" dérivent de ce deuxième type, se traduisant par l'expulsion limitée d'une "goutte" d'air froid en rupture du "front polaire", aussitôt reconstitué en position "zonale".

On excusera cette digression technique, du reste mise depuis quelque temps par les bons professeurs à la portée des élèves de seconde... Ceci pour dire que la présence d'une dépression logée sur le Golfe de Gascogne résulte de l'expulsion vers les Cantabriques, qui résistent quelque peu, d'une masse compacte d'air froid, laquelle va ensuite évoluer, pour donner ce phénomène incontournable de notre région, "le vent d'Autan". Afin d'expliquer aussi la probabilité, relativement faible sur l'année, que cette expulsion limitée d'air polaire vienne perturber notre existence méridionale, par ailleurs si agréable...

### **AUTAN POUR MADAME SOLEIL !**

Nous allons donner ci-après, pour rompre avec le charme des voyantes extra-lucides, encore des précisions techniques, peut-être compliquées, qui pourront n'intéresser que les seuls rationalistes et autres personnes averties, mais il nous est apparu nécessaire d'être complets, ou presque, sur un sujet dont on ne peut masquer la complexité.

La prévision de l'Autan en Midi-Pyrénées, longtemps livrée au seul flair des "prévisionnistes" locaux, est depuis peu devenue facile grâce à un certain "modèle" d'atmosphère, dit "numérique", parce que traité par ordinateur : le "modèle Peridot".

Les modèles très généraux d'atmosphère se doivent de concerner l'ensemble de l'hémisphère nord, par nécessité d'avoir un système thermodynamique "fermé", sans variabilité des conditions aux limites : l'équateur est considéré, du moins dans des laps de temps de l'ordre de la semaine, comme imperméable à des échanges inter-hémisphériques. Or les ordinateurs utilisés en météorologie, quoique les plus performants au monde, qui traitent les quatre équations fondamentales dépendant du temps - pas

du temps qu'il fait mais du temps qui passe - à partir des observations, satellitaires et autres, pour décrire l'état thermodynamique, présent et à venir, de l'atmosphère, sont contraints à des calculs largement "maillés" : chaque "maille" représente un large secteur géographique, où le relief, très "moyenné", se montre peu, sauf les grands massifs : les Pyrénées elles-mêmes apparaissent très réduites, et les petits reliefs, dont nous avons montré l'effet prépondérant dans l'Autan, sont inexistantes.

Seuls les gros poissons, c'est-à-dire les dépressions de la circulation générale, restent dans le filet, les petits poissons, tels les phénomènes induits par le relief, passent au travers des mailles. Si on veut les pêcher, il faut des mailles fines, mais alors la puissance limitée de l'ordinateur impose de travailler sur des domaines géographiques exigus - ce qui va nous arranger - mais alors le domaine thermodynamique n'est plus "fermé", les conditions aux limites variant dans le temps. La solution, difficile à mettre en œuvre, d'où sa jeunesse d'exécution, a consisté à faire des modèles locaux dits "couplés" à un modèle hémisphérique : le modèle à maille fine et à définition géographique limitée est, au bout d'un certain nombre de "pas" dans le temps, "recalé" à partir des conditions aux limites calculées par le grand modèle, en train de se dérouler. Il y a une petite incertitude, dans les marges du domaine géographique étudié, mais on obtient ainsi des "champs de vent" successifs prévus : c'est alors que l'Autan peut émerger sur les imprimantes de sortie.

Non seulement il fallait y penser, mais, contrairement à l'œuf de Christophe Colomb, ce n'était pas si simple. Il y a eu une équipe de météorologistes français pour faire tenir l'œuf sur la pointe, et sans l'écraser ! Et voilà comment aujourd'hui sur FR3 et autres chaînes de télévision, on arrive à annoncer l'Autan, pour votre satisfaction... ou votre agacement !

Agacement certes, car certains ont cru déceler dans l'Autan des phénomènes d'électricité statique et des flux d'ions positifs... ou négatifs, qui seraient responsables d'excitation nerveuse, si bien que l'Autan est dit parfois "le vent des fous". De fait, à part la constance de sa violence et le frottement qui s'ensuit, générateur probable des effets décrits ci-dessus, l'Autan est tellement turbulent et variable, que "bien fol est qui s'y fie" !

Henri Robert Cazalé  
Ingénieur en chef honoraire de la Météorologie

## NAITRE A BLAGNAC AUX XVII ET XVIII<sup>èmes</sup> SIECLES

### LE BATARD

*De nos jours, la naissance d'un enfant hors mariage est un fait courant, admis par tous et qui n'entraîne ni la honte pour sa mère ni l'exclusion pour lui.*

*Il en est tout autrement aux XVII et XVIII<sup>èmes</sup> siècles. Le bâtard d'alors est rejeté par la communauté et la fille-mère reconnue coupable cherche à cacher sa "faute".*

*A Blagnac, petit bourg, les naissances illégitimes sont en fait peu nombreuses. Peut-être les femmes vont à Toulouse, la grande ville toute proche, pour accoucher dans l'anonymat.*

*Si les Blagnacaises, d'après les registres paroissiaux, mettent peu de bâtards au monde, ce n'est donc peut-être pas à cause d'une "vertu exemplaire". Le nombre relativement important de conceptions pré-nuptiales rend cette supposition plausible.*

*Un tel comportement se comprend aisément compte-tenu de l'âge avancé des mariés et des mentalités de l'époque.*

#### LE BATARD DANS LES REGISTRES PAROISSIAUX

Entre 1650 et 1781 nous n'avons trouvé que 18 baptêmes d'enfants nés de mères célibataires ou veuves dans les registres paroissiaux de Blagnac. C'est vraiment très peu, mais très compréhensible, car, comme le pensent de nombreux historiens et démographes, l'illégitimité est un phénomène surtout urbain. Dans la deuxième moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle dans certaines grandes villes et surtout à Paris, ville-refuge, ces naissances représentent plus de 20% des naissances totales. Toulouse, avec un taux légèrement inférieur, n'échappe pas à la règle. Les prêtres que ce soit dans les grandes cités ou à Blagnac ne changent guère les formules pour consigner dans les registres les baptêmes de ces enfants "à part". En voici quelques exemples :

" Marie Anne de père inconnu et à Jeanne Gasquet est née le 29 avril 1693 et a été baptisée le 13..."

"Raymonde de père inconnu et sa mère étant Raymonde Toulouse est née le 11 avril 1703 et a été baptisée le même jour..."

"Le 3 juin 1748 a été baptisée une fille illégitime de Claire Albert et de père inconnu sous le nom de Toinette..."

"Le 9 décembre 1768 a été baptisée Marguerite née le 7 de Marguerite Tregan et de père inconnu..."

"Jacques Barnabé a été baptisé le 11 juin 1781 fils de Marquette Cassaigne et de père inconnu..."

#### Quelquefois le nom du père est mentionné :

"Antoinette fille de Dominique Pourquié au rapport de Jeanne Bordes mère de la dite a été baptisée le 28 mai 1656..."

"Jeanne Lacaze fille à Jean Lacaze au rapport de sa mère Jeanne Garbay née le 22 décembre 1689 et baptisée le 25..."

"Jean Cassagnade fils de Guillaume Cassagnade au rapport de Bernarde Dufaut servante au château de Blagnac a été baptisé le 18 septembre 1678..." Ce baptême est intéressant car il est très rare de connaître d'après les registres la condition de la mère.

Nous n'avons trouvé que deux cas où le père est présent au baptême de l'enfant et donc reconnaît celui-ci :

"Jeanne Campaigne fille à François et à Peyronne Lassaïgne non mariés (le concubinage existe), laquelle nous a déclaré être au-dit Campaigne présent a été baptisée le 29 avril 1703 et née le 24 du dit son parrain étant Michel Rouy et sa marraine Jeanne Maury, présent Pierre Bessières et Pierre Cuignat qui n'ont su signer et le dit Campaigne a déclaré aussi comme présent au dit baptême..."

"L'an 1776 et le 17 décembre a été baptisée Pétronille fille de Jean Clair Rocolle fils cadet et de Marquette Cassaigne veuve d'Antoine Boniface nos paroissiens née le jour d'hyer, marraine Pétronille Cassaigne soeur de la mère de l'enfant et épouse de Dominique Tranié passementier aussi mes paroissiens, présents Jean Clair Rocolle fils cadet de Jean Rocolle fournier du lieu lequel a déclaré en présence des témoins cy signés que l'enfant était de luy et de Marquette Cassaigne et a signé avec nous et Simon Joseph Bonnemaïson maître serrurier du lieu et Guillaume Villas maître menuisier du lieu..."

### **Les parents peuvent être “fiancés” :**

“Guillaume Daubriac fils reconnu par Bernard Daubriac et Marguerite Cendrau fiancés a été baptisé le 20 octobre 1699 né le même jour...”

“Catherine Albert à Mathieu chirurgien et à Jeanne Bosc fiancés est née le 22 juillet 1707 et a été baptisée le 24...”

Quand la mère de l'enfant donne le nom du père, quand celui-ci est présent au baptême ou lorsque les parents sont fiancés le prêtre ne qualifie pas le nouveau-né d'illégitime.

### **LE SORT DES ENFANTS ILLEGITIMES**

Si l'enfant est reconnu par son père, élevé sous sa protection ou si ses parents sont fiancés son avenir sera différent de celui qui reste seul avec sa mère.

#### **Avec le père :**

Jeanne Pech. Jusqu'au XVIIIème siècle les nobles et les bourgeois aisés imitent le Roi en ne se privant pas d'avoir de nombreux bâtards. Ils veulent assurer leur lignage et montrer leur virilité. Les bâtards vivent avec les enfants légitimes ce qui fait “de grandes maisonnées”. Mais 60% des pères n'ont qu'un seul bâtard, c'est comme l'écrit Claude Grimmer “une sorte d'accident avant leur mariage ou à la fin de leur vie; consolation dans l'attente d'une mort prochaine ou d'un veuvage un peu long”.

Dominique Pech doit faire partie de ces derniers. Aux sépultures en 1720 nous avons pu lire :

“Jeanne Pech âgée de 12 à 13 ans fille illégitime et naturelle de Dominique Pech et de mère inconnue a été ensevelie le 28 octobre...”

C'est la seule enfant dite de “mère inconnue” trouvée dans les registres blagnacais.

A sa naissance qui, semble-t'il, n'a pas eu lieu à Blagnac, son père Dominique Pech est veuf depuis une dizaine d'années de sa deuxième épouse et déjà âgé. Ses autres enfants vivants (trois sur huit) sont mariés. Il est un descendant de la famille du prêtre de Blagnac Dominique Delort décédé en 1698 et possède des biens importants. A l'enterrement de Marguerite de Voisins Dame Baronne de Blagnac, le 3 février 1682, il porte la livrée consulaire comme les autres consuls : Monsieur Bertrand de Sabatier, Gilibert Lanes et Jean Gimbaud.

Si la mort ne l'avait fauchée au début de son adolescence, Jeanne Pech aurait sûrement eu une vie normale comme les autres enfants illégitimes élevés dans la maison paternelle.

Jeanne Campaigne a dû vivre avec son père jusqu'à son mariage le 3 novembre 1720 avec Bertrand Fourquet, tuillier, elle est dite “fille à François”. Le nom de sa mère n'est pas mentionné. Son père a dû mettre en pratique la sagesse des proverbes comme : “jeune fille de 16 ans, enlève-la à la critique; fille mariée, fille sauvée”.

Bertrand Fourquet est natif de La Réole. Orphelin, il a dû venir à Blagnac pour trouver du travail. Il a moins de 25 ans au moment de son mariage puisqu'il a besoin d'un curateur, en l'occurrence son frère Jean.

Jeanne Campaigne, fille illégitime, est promptement mariée et n'épouse pas un vrai blagnacais : peut-être ceux-ci n'en veulent pas ? Bertrand et Jeanne auront six enfants nés à Blagnac, tous ne survivent pas et aucun ne s'établit dans cette paroisse.

Pétronille Rocolle est elle aussi élevée par son père et la femme de celui-ci. En effet lors du recensement des habitants de Blagnac en janvier 1789, Jean Clair Rocolle habite avec sa femme et une fille. Cette dernière ne peut être que Pétronille : Jean Clair Rocolle a épousé le 20 février 1781 Françoise Lannes veuve de Jean Rives et alors âgée de 54 ans (!). Jean Clair Rocolle est né le 18 mars 1748. A la naissance de Pétronille il a déjà 28 ans et 33 ans à son mariage. Ces épousailles sont-elles une “punition” imposée par ses parents ou bien la conséquence de la difficulté à marier un cadet ? Jean Rocolle l'aîné a épousé en septembre 1772 Demoiselle Julienne Durand fille du Sieur Gaspard Durand huissier au parlement de Toulouse et de Demoiselle Jeanne Gailhard. C'est lui, l'aîné, qui est “placé” dans une riche famille. Souvenons-nous des célèbres “cadets de Gascogne” obligés le plus souvent d'entrer dans les ordres ou dans l'armée. Le mariage obéit à de véritables règles que nous verrons plus loin.

Jean Clair Rocolle s'est remarié à 49 ans (une fois veuf) avec Marie Prade “fille naturelle majeure âgée de 38 ans” le 10 thermidor de l'an III (28 juillet 1795). Il a eu alors plusieurs enfants tout à fait “légitimes”.

Pétronille convole la même année que son père le 5 messidor (23 juin). Elle épouse “Jean Louis Bonnemaïson âgé de 26 ans, serrurier, habitant Blagnac, fils de Simon Joseph serrurier et de Jeanne Saint-Germier...”. Il

faut noter que ce Simon Joseph Bonnemaïson a assisté au baptême de Pétronille. Celle-ci a plusieurs enfants et décède à l'âge de 70 ans.

### **Les parents sont fiancés :**

Lorsque les parents sont fiancés, cela signifie que le mariage va se faire. D'ailleurs, selon le droit ancien, "les fiançailles passaient et avoient lieu de mariage". Mais le Concile de Trente (milieu du XVI<sup>ème</sup> siècle) essaie d'unifier les coutumes diverses d'un diocèse à l'autre, d'imposer partout la présence d'un prêtre et de faire comprendre à tous que "par aucune copulation les fiançailles ne passaient en vray mariage". Le droit canon après ce concile ne reconnaît plus la sacralité des promesses de mariage et le séducteur peut évoquer un manque d'inclination pour se retrouver libre. Mais les préceptes du Concile ont mis longtemps à s'imposer surtout chez les plus simples attachés à leurs coutumes ancestrales. Même les théologiens de l'époque ne sont pas tous d'accord sur leur portée : certains voient dans la cohabitation des conjoints avant la bénédiction sacerdotale un péché mortel, donc une excommunication et d'autres pensent que ce n'est même pas un péché véniel.

A la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, en Corse (pas encore française), il existe une véritable union libre qui se passe totalement de l'Eglise et qui tire sa légitimation de la famille et de l'opinion publique. Devant les parents et les témoins, les fiancés échangent de la nourriture et peuvent aussitôt après se rendre dans la chambre nuptiale. Comme le rapporte M. R. Marin-Muracciole dans "Les mariages coutumiers dans la Corse ancienne" : "Vivre, manger, coucher ensemble est mariage ce me semble ?"

L'Eglise s'oppose bien sûr de toutes ses forces à ces concubinages, mais le mariage traditionnel ne s'imposera que très tardivement en Corse. Dans certaines régions françaises (en Bretagne par exemple) vers 1830 encore après avoir conclu les accordailles l'Eglise a obtenu seulement qu'on passe à la sacristie pour expédier les fiançailles religieuses. Et l'Etat républicain y ajoutera plus tard la formalité du mariage civil.

Bernard Daubriac et Marguerite Cendrau fiancés qui ont eu leur fils Guillaume le 20 octobre 1699 se marient un mois après. Cette naissance s'apparente plus à une conception pré-nuptiale dont nous parlerons plus loin qu'à une véritable illégitimité. Le petit Guillaume décèdera à 2 ans, mais cela est dû à la mortalité infantile que nous avons longuement évo-

quée par ailleurs.

Le cas de Mathieu Albert maître-chirurgien et de Jeanne Bosc qui sont dits fiancés à la naissance de Catherine le 22 juillet 1707 est plus complexe. En effet le mariage n'a lieu que le 25 avril 1709, presque deux ans après. Marie-Claude Phan fait remarquer que "si les couples attendent quelques mois après la naissance de l'enfant pour se marier c'est qu'il a fallu ce temps pour convaincre la réticence de la famille ou apaiser quelque différent concernant la dot. Si le délai se compte en années on peut penser que les amants ont dû attendre une majorité libératrice ou la mort des parents pour sacraliser un sentiment assez fort pour résister au temps et défier les oppositions".

Nous ne pouvons rien affirmer dans ce cas précis. Jeanne Bosc a 20 ans en 1707. Elle est orpheline de père depuis dix ans. Mathieu Albert n'est pas né à Blagnac, mais il y est décédé le 1er juin 1741 âgé de 60 ans. Si cet âge est le bon, il aurait eu 27 ans en 1707. En principe pour se marier le garçon (et la fille) a besoin du consentement de ses parents jusqu'à 25 ans. Et même après, devenu majeur, il ne peut agir selon sa "fantaisie".

Refus des parents à consentir à ce mariage, peu d'empressement des jeunes à mettre fin à leur concubinage : autant de questions sans réponse.

Comme Guillaume Daubriac, Catherine Albert n'est pas portée dans le registre paroissial comme enfant illégitime. L'Eglise est bien obligée de considérer avec sérieux ces fiançailles et les enfants comme légitimes. Catherine Albert restera fille unique jusqu'en juillet 1711. Pourquoi encore ce grand écart entre sa naissance et celle du deuxième enfant : Hilaire ? Elle ne profitera pas longtemps de la présence de ce petit frère puisqu'elle décède à 5 ans le 4 juin 1712.

### **Avec la mère seule :**

Le bâtard est un être marginal dans lequel ni la famille ni la communauté ne se reconnaissent. Dans une société qui condamne le célibat et la stérilité et qui, renforcée par la religion, pense que le but du mariage est la procréation, l'enfant illégitime est "inacceptable", mal né parce que mal conçu. Comme le dit J. Gélis, l'enfant né hors mariage "constitue un triple défi : défi aux lois universelles qui veulent que la graine d'enfant soit familiarisée par un père; défi aux lois humaines qui entendent que l'enfant soit conçu, reçu, élevé par un couple reconnu par la communauté; défi à Dieu

et à l'institution ecclésiastique, puisque l'enfant n'est donné par Dieu qu'à un homme et à une femme unis par le sacrement du mariage". L'enfant illégitime est rejeté par l'Eglise, il ne pourra pas avoir une charge ecclésiastique par exemple. La communauté n'en veut pas non plus : les corporations des métiers lui sont fermées.

Un proverbe relatif aux bâtards en dit long sur ce que l'on pense d'eux : "S'ils font le bien c'est d'aventure. S'ils font le mal c'est de nature".

### **Rejetés :**

La famille de sa mère ne le reconnaît pas. Cela se voit bien au baptême. Les grands-parents qui, en principe, sont les parrains et marraines d'un premier-né, ne le sont pas d'un bâtard.

Par exemple en 1696 Pierre fils illégitime de Vitalle Marcillac a pour parrain Pierre Cugnac, le carillonneur et pour marraine Géraude Delmas la sage-femme. De même en 1764 Anne de Marguerite Tregan et de père inconnu a comme marraine Anne Cassé, sage-femme et même pas de parrain.

Pour les enfants légitimes les noms des parrain et marraine sont très importants car ils permettent de reconstituer la famille. Ce n'est que vers le milieu du XVIII<sup>ème</sup> siècle que les prêtres notent la filiation des conjoints à l'occasion du sacrement de mariage. Auparavant ils se contentent d'écrire dans le registre la date de la bénédiction nuptiale et le nom des mariés. C'est donc par le baptême des enfants que l'on peut connaître les ancêtres : les deux premiers ont comme parrain et marraine les grands-parents alternativement du côté paternel et maternel, s'ils sont vivants, les suivants sont portés sur les fonds baptismaux par les oncles et les tantes et les derniers par des cousins ou par les frères ou soeurs aînés.

### **Décédés :**

Les enfants illégitimes trouvés dans les registres paroissiaux de Blagnac et qui n'ont pas été reconnus par le père décèdent presque tous âgés de quelques jours ou de quelques mois.

Il est difficile de dire si leur mort est naturelle ou plus ou moins provoquée. La frontière est très floue. En effet, la mortalité est un phénomène si courant que l'entourage n'y prête guère attention. Le tout-petit peut mourir étouffé dans le lit de sa mère ou tout simplement par manque de soins. Mais il n'est pas facile de le prouver.

Certains de ces enfants indésirables sont jetés dans les puits, étouffés, enterrés, noyés, donnés à manger à une truie. Mais de cela aucune trace dans les registres paroissiaux de Blagnac : de simples décès qui paraissent très naturels.

Ainsi Marie Anne née le 29 avril 1693 de père inconnu et à Jeanne Gasquet décède à 3 mois. En 1697 Jeanne Gasquet a encore un enfant illégitime, Pierre, qui ne vit que six jours.

Il en est de même pour les deux filles illégitimes de Marguerite Tregan. Marguerite en 1758 meurt âgée de huit jours et en 1764 Anne décède trois jours après sa naissance.

En 1696 Pierre, fils illégitime de Vitalle Marcillac vit tout de même 9 mois.

Par contre nous n'avons rien trouvé concernant Antoinette née en 1656 fille de Dominique Pourquié au dire de sa mère Jeanne Bordes; Raymonde née en 1703 de père inconnu et à Raymonde Toulouse; Toinette née le 3 juin 1748 fille illégitime de Claire Albert. Cette dernière a peut-être été mise en nourrice assez loin pour que soit vite oubliée la "faute" de sa mère. Le mariage précipité de celle-ci et une nouvelle grossesse légitime cette fois nous le laissent à penser.

### **Mise en nourrice :**

Il est courant de mettre ces enfants non désirés en nourrice. C'est même devenu une sorte de commerce bien organisé. Dans les grandes villes des convois entiers de nouveaux-nés partent vers les campagnes environnantes, la plupart ne survivra pas. Ces enfants sont souvent faibles, abîmés par des tentatives d'avortement ou dans des accouchements clandestins et les épidémies les emportent en premier.

A Blagnac de nombreux enfants sont mis en nourrice. Nous ne pouvons pas juger de leur nombre puisque nous ne les trouvons hélas qu'aux registres des sépultures. En 1655 "un petit enfant âgé de 3 à 4 mois ayant nom Pierre fils de Catherine (pas de nom de famille) et au rapport de celle-ci fils du sieur Colomiez imprimeur de Toulouse ayant été gardé en nourrice à la métairie de Cassefourcat a été enseveli le 27 août...". Quelquefois ils n'ont même pas de prénom : "une petite fille en nourrice a été ensevelie le 15 août 1657"; "un petit de Toulouse en nourrice a été enseveli le 22 juillet 1667...".

## Abandonnés :

S'ils n'ont pas de nom ni de prénom, ce sont sûrement des enfants abandonnés par une mère complètement désemparée et qui ne peut conserver le fruit de ses amours illégitimes, "ce remords vivant d'une faute".

Les abandons d'enfants se font de plus en plus couramment au XVIII<sup>ème</sup> siècle. Les bébés sont soit exposés c'est-à-dire déposés devant le porche d'une église, le seuil d'une maison ou dans un tout autre lieu de façon à être trouvés et recueillis, soit abandonnés dans un hôpital. Pour faciliter cet abandon et préserver l'anonymat les hôpitaux des grandes villes possèdent une tour sorte de compartiment tournant à deux portes, l'une vers l'extérieur, l'autre vers l'intérieur. La personne qui apporte l'enfant (la sage-femme ou la mère) sonne dès que l'enfant est placé dans la boîte pour avertir la religieuse de service.

Déjà en 1670, dix ans après la mort de Saint Vincent de Paul qui a fondé l'oeuvre des Filles de la Charité, un édit royal décide de la construction de l'hôpital des Enfants Trouvés à Paris et jette ainsi les bases de ce qui deviendra l'Assistance Publique.

L'enfant illégitime est abandonné par sa mère dès sa naissance car il est pour elle un fardeau : les servantes, les manouvrières peuvent ainsi passer pour célibataires et trouver du travail plus facilement.

Il faut noter cependant que ce n'est pas toujours des bâtards qui sont ainsi abandonnés, bien qu'ils soient les plus nombreux. Plus le pain est cher, plus le nombre des admissions dans les hôpitaux augmente. Des parents légitimement mariés, poussés par la misère et par la facilité d'abandonner leur enfant, optent pour cette solution. Et puis c'est l'usage... comme l'écrit Jean-Jacques Rousseau : "Ma pauvre Thérèse engraisait à Paris d'une autre manière et je trouvai l'ouvrage que j'avais mis sur le métier plus avancé que je ne l'avais cru... Je me dis, puisque c'est l'usage du pays, quand on y vit on peut le suivre... On choisit une sage-femme prudente et sûre appelée Melle Gouin... pour lui confier ce dépôt... Et quand le temps fut venu, Thérèse fut menée par sa mère chez la Gouin pour y faire ses couches... Il fut déposé par la sage-femme au bureau des enfants trouvés." Jean-Jacques Rousseau a eu cinq enfants et même à la fin de sa vie il pense : "Tout pesé, je choisis pour mes enfants le mieux ou ce que je crus l'être. J'aurais voulu, je voulais encore avoir été élevé et nourri comme ils l'ont été". Aurait-il agi ainsi s'il avait su que la mort prenait presque tous

ces enfants ? Mireille Laget note que durant "les années 1760-1770, il meurt 53% d'enfants à l'hôpital général de Toulouse dans leur temps de passage". C'est que malgré les efforts tentés, les conditions d'accueil sont défavorables faute de ressources.

Les enfants trouvés n'ont qu'un seul parent : l'Etat. S'ils survivent ils appartiennent à la patrie qui les a nourris. "Quoi que fasse l'enfant trouvé, il reste, aux yeux de ses contemporains, redevable d'une dette à la société, marqué par l'origine de sa naissance." (Mireille Laget). On essaie d'en faire des agriculteurs, métier le plus utile, ou des soldats car selon toujours Mireille Laget "par leur origine, ils sont préparés à n'avoir peur de rien et tout disposés à remplacer dans la milice les fils de famille qui ont tiré le billet noir". Mais très souvent, ils viennent grossir les rangs des mendiants.

Pour revenir aux registres blagnacais, c'est, comme nous l'avons déjà dit, en grand nombre que nous les trouvons aux sépultures. En 1675 "Marie Anne ayant été trouvée exposée étant de parents inconnus a été baptisée par Hélène Jammes et a reçu les Saintes Cérémonies du Saint Sacrement du baptême le 20 janvier, ses parrain et marraine ont été les domestiques de Monsieur le Baron de Blagnac... elle a été ensevelie le 23 janvier âgée de 5 à 6 jours".

En 1684 et 1685 trois enfants trouvés et envoyés en nourrice par l'hôpital Saint Jacques de Toulouse ne survivent pas : "Jacques nourri chez Toinette Laporte a été enseveli le 30 novembre âgé de 15 mois..."; "François a été enseveli le 24 avril âgé de 18 mois..."; "Jeanne Marie étant en nourrice chez Lalègue a été ensevelie le 25 juillet âgée de 5 mois..."

En 1767 "Jeanne Marie fille étrangère de père et de mère inconnus en nourrice à la métairie de Pinot est ensevelie le 3 janvier âgée de 2 ans..."

En 1771 "Jean-François de parents inconnus donné à nourrir à la femme de Pierre Lavigne a été enseveli le 14 mai âgé d'un mois..."

Peut-être un seul de ces enfants trouvés et notés dans les registres paroissiaux a échappé à la mort : en 1660 "un petit enfant âgé de 2 à 3 jours a été trouvé au carrefour qui va de Colomiers à Cornebarrieu ne sachant s'il était baptisé, l'avons baptisé le 8 septembre et donné le nom de George, son parrain étant George Laporte et sa marraine Cécille Fougasse..." Elevé par son parrain est-il devenu le valet de chambre de Monsieur le Chevalier Deyreu, valet décédé le 11 mai 1737 chez le Sieur Punctis et enseveli sous le nom de Saint George ?...

Ce ne sont là que quelques exemples. Pour éviter que les enfants illégitimes qui sont la honte, le déshonneur de leur mère ne soient l'objet d'un infanticide plus ou moins déguisé ou d'un abandon les autorités ont essayé de prendre des mesures.

## LA DECLARATION DE GROSSESSE

C'est la plus connue d'entre elles. Les filles ou les veuves séduites doivent depuis l'Edit d'Henri II en 1556 déclarer leur grossesse et même avant, en 1536 deux arrêtés du Parlement rappellent qu'en vertu des anciennes lois "qui fait l'enfant doit le nourrir". Dès cette époque, les filles enceintes peuvent demander à leur séducteur le paiement des frais d'accouchement et de l'entretien de l'enfant. L'Edit d'Henri II consacre officiellement l'assurance de cette aide à la mère et l'incitation à garder l'enfant. "Toute femme qui se trouvera dument convaincue d'avoir celé, couvert et occulté tant sa grossesse que son enfantement, sans avoir déclaré l'un ou l'autre et avoir pris de l'un ou de l'autre témoignage suffisant, même de la vie ou mort de son enfant lors de l'issue de son ventre et qu'après se trouve l'enfant avoir esté privé tant du Saint Sacrement de baptême que sépulture publique et accoutumée, soit telle femme réputée d'avoir homicidé son enfant et pour réparation punie de mort et dernier supplice."

Joly de Fleury, procureur général, précise "que toute personne ayant caractère de juge peut recevoir ces déclarations humiliantes pour la fille; on ne les a jamais gesnées sur cet article de sorte qu'elles peuvent s'adresser soit au juge, soit à la partie civile, soit au greffe."

Ces déclarations dans lesquelles sont consignés le nom, prénom, lieu de résidence de la fille enceinte ainsi que le nom du père de l'enfant et des circonstances de la conception sont très intéressantes. Mais malgré nos recherches et l'aide apportée par Madame Charnay des Archives Départementales, nous n'en avons trouvé aucune concernant les habitantes de Blagnac.

De toutes façons, l'Edit d'Henri II ne porte pas obligation de faire une telle déclaration et moins encore obligation sous peine de mort.

Marie Claude Phan qui a fait une excellente thèse sur les déclarations de grossesse à Carcassonne (dont nous allons beaucoup nous servir puisque dépourvus de documents blagnacais) précise bien que la fille qui fait cette démarche porte plainte contre son séducteur, mais surtout se met à l'abri des foudres de la loi.

Cependant l'infanticide est défini ainsi : la grossesse et l'accouchement doivent être cachés, l'enfant mort sans baptême ni sépulture publique. Si un seul de ces éléments manque, la présomption d'infanticide tombe.

Dans les cas trouvés à Blagnac, les enfants illégitimes ne meurent pas sans avoir été baptisés.

Le texte d'Henri II est réitéré par l'ordonnance d'Henri III en 1586. Mais, remarque Marie Claude Phan, les démarches ne sont pas très nombreuses et il faut attendre la fin du XVIIème siècle et surtout le XVIIIème pour que les filles aillent devant un juge. Et pourtant, ajoute-t-elle, malgré les décrets révolutionnaires, ces déclarations se maintiennent jusqu'au début du XXème siècle dans quelques régions françaises. "L'on mesure bien là la difficulté de faire appliquer la loi, qu'il s'agisse de faire passer une démarche dans la pratique ou au contraire de l'en extirper une fois devenue habitude se nourrissant d'elle-même et vivant d'une vie autonome".

Si la fille séduite ou la veuve peuvent s'arranger à l'amiable avec le présumé père de l'enfant, elles ne recourent pas à la déclaration de grossesse qui ajoute à leur déshonneur. Il faut donc être très pauvre pour se soumettre à une telle humiliation. Dans presque tous les cas présentés par Marie Claude Phan les filles chassées, menacées, abandonnées font leur déclaration le plus tardivement possible, certainement après avoir essayé le résultat de manoeuvres abortives. La peine capitale n'est pratiquement jamais prononcée, et, selon les arrêts du 16 mars 1698 et du 27 avril 1731, on a seulement recours au bannissement ou fustigation.

Avant le milieu du XVIIIème siècle, on croit la fille sur parole lorsqu'elle donne le nom du père et celui-ci, s'il n'a pas fui, doit payer. Mais, dès cette époque, une évolution apparaît et il est plus difficile pour la femme de faire valoir ses droits.

Il est vrai que des abus se sont produits. La fille séduite fait porter la paternité de son enfant au prétendant le plus riche ou au contraire, contre une bonne somme d'argent, accuse un valet par exemple pour sauver la réputation d'un bourgeois. C'est ce qui arrive dans le roman languedocien "Joan-l'an-près" écrit en occitan par l'Abbé Jean-Baptiste Castor Fabre en 1756 : "Barbe-Garouille, un laidron, est enceinte des oeuvres du vénérable Monsieur Sétier et, moyennant 1000 francs, elle désigne Joan-l'an-près comme père de l'enfant. Celui-ci, malgré ses protestations véhémentes et désespérées, est rondement marié car Barbe-Garouille est grosse de huit mois. Heureusement, celle-ci décède en mettant au monde

deux enfants morts-nés. Et Joan-l'an-près revient de l'enterrement tout en chantant et s'en va trouver Monsieur Sétier à qui il va demander la main de sa fille Babeau et qui, pense t'il, ne peut plus la lui refuser maintenant."

Ce roman, très plaisant, montre qu'il faut se méfier des affirmations trouvées dans ces déclarations de grossesse. Cela mis à part, elles sont fort intéressantes sur les moeurs de l'époque.

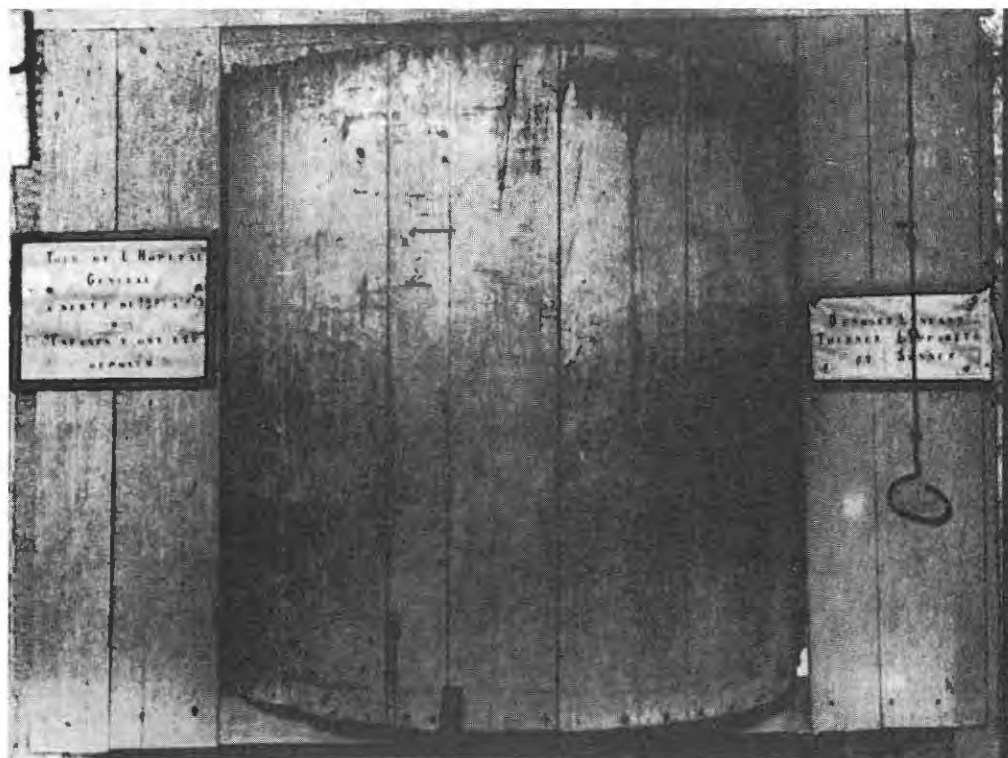
Mais dès la fin du XVIIIème siècle et surtout durant la période révolutionnaire, il y a renversement des valeurs. Il ne faut plus attenter à la réputation d'un homme car il est mal séant, même "scandaleux" pour lui d'avoir des enfants hors mariage. Ces changements se font aux dépens de la femme qui se trouve de plus en plus démunie et que l'on qualifie "d'éhontée" ou "d'impudente". Et en 1804 le Code Civil interdit dans son article 340 la recherche de paternité. Si une fille "devient grosse c'est tampus pour elle".

Suzanne Béret  
Juin 1992

*(Sera continué avec bibliographie in fine)*



*Tour d'abandon à Paris  
semblable à celles des autres villes  
(Clicbé Assistance Publique de Paris)*



## DOCUMENTS D'ARCHIVES

### concernant l'insurrection de l'An VII

*Relevé dans les archives du département concernant le canton de Blagnac. L. 4445 p. 336.337 et la suite.*

#### **20 THERMIDOR AN VII**

*Lettre de l'Administration centrale adressée à l'agent municipal de Blagnac pour lui réclamer "une force majeure à l'effet de se transporter dans la commune de Plaisance et autres circonvoisines afin de dissiper divers attroupements séditionnels".*

*Un rassemblement de garde nationale suffisamment armé se rend dans l'instant à Plaisance avec le commissaire du District et d'autres membres.*

*"Dans chaque commune du canton il sera fait de fréquentes patrouilles à commencer du soir même. Procès verbal en sera donné. En outre, afin que la force demandée observe rigoureusement les mesures pour lesquelles elle est appelée, le citoyen Bernard Delpont [propriétaire à Blagnac, précédemment nommé "juré" ainsi que Gailhard, notaire public à Blagnac] se transportera sur les lieux à la tête de la dite troupe armée ainsi qu'il a témoigné être disposé à le faire".*

*Sur le champ s'y est transporté et a requis les insurgés de remettre leurs fusils.*

#### **22 THERMIDOR**

*Adresse de la municipalité de Blagnac à l'Administration Centrale, suite à la constitution d'une colonne mobile pour le canton, en réquisition permanente pour 15 jours au chef lieu du département, en attendant d'être relevée :*

*"Vu que les différentes communes avoisinant le canton sont en insurrection et que nous sommes menacés ainsi que les habitants de la ville de devenir la proie de ces fanatiques rebelles et déroutés qui, sous le masque apparent de la religion, tout en tenant le crucifix d'une main et la torche de l'autre, ne veulent que du sang et des victimes, en un mot nous assassiner, ce considéré nous sollicitons auprès de votre sagesse et justice vous priant de vouloir dispenser le canton de vous fournir le nombre d'hommes*

*demandés, qui nous deviendront utiles." Ordre est donné par le général Aubugeois de mettre sur pied les hommes valides et de ne laisser passer personne dans le bateau du pont de Blagnac.*

#### **25 THERMIDOR**

*Le citoyen Rocolle, agent municipal de Blagnac, est décédé le 22 "par suite d'une blessure qu'il reçut du côté de Fonsorbes par les brigands qui environnent ces contrées".*

*L'administration municipale, "pénétrée des principes et du civisme de Pierre Lavigne, forgeron, le nomme adjoint municipal en remplacement de Rocolle. Pierre Lavigne invité à se présenter accepte et fait le serment".*

*Relation est faite des "exactions commises par plusieurs bandes de royalistes qui se sont répandues dans différentes communes du canton semant l'alarme et l'effroi, le 23 thermidor dès 6 h du matin. A Blagnac, ils se sont emparés de différentes avenues dont ils ont cerné tous les passages. Sauf celui de la rivière vers lequel se sont portés les meilleurs républicains au moment du tocsin. Ils ont trouvé par cette voie leur salut dans la fuite dans le moment où les familles éplorées gagnent les champs, îles et îlots. Le village regorgeait des insurgés, la plupart à cheval et les autres à pied armés de pied en cap. Leur premier mouvement fut de placer une force majeure devant les locaux principaux. Etant entrés dans la maison de l'Administration, ils ont enfoncé toutes les portes en la présence du Président, des agent et secrétaires qu'ils avaient été quérir et forcé à suivre. Ils se sont emparés du guidon tricolore "vivre libre ou mourir" qu'ils ont livré aux flammes, et par suite de nombre de papiers de toute nature, registre de la société populaire... et autres objets tels qu'Etat Civil qu'ils auraient brûlés si le secrétaire n'eut employé tous les moyens imaginables. Ils enfoncèrent le bureau des commissaires du district et jetèrent par la fenêtre tous les papiers tels que lois, lettres, circulaires du département qui furent livrés aux flammes, ainsi que les écharpes qu'ils prirent avec un acharnement particulier pour les soumettre en pompe au même sort, en criant "Vive Louis XVIII et la religion catholique". Ils commirent ensuite les mêmes excès dans la maison du Commissaire du district. D'autant qu'ils ont sans doute craint d'être repoussés par les Républicains des différentes contrées et de*

*Toulouse, ils se retirèrent..."*

## **5 FRUCTIDOR**

*En application de la loi du 27 thermidor an VII qui autorise pendant 1 mois les visites domiciliaires pour l'arrestation des émigrés entrés, des égorgeurs et des brigands, sur proposition du commissaire du district, l'Administration municipale décide que dès ce jour des perquisitions seront faites dans les maisons particulières signalées par l'opinion publique pour désarmer les contre-révolutionnaires... Les prêtres réfractaires ayant coopéré à fomenter troubles et révoltes seront arrêtés et reclus au chef lieu...*

*Après enquête, l'administration étant parvenue à apprécier quels sont les instigateurs et chefs de bandes insurgés, les membres de l'administration "ont fait une morale paternelle à chacun des égarés ou induits par le fanatisme et pour éviter qu'il leur soit loisible de s'écarter de leur domicile" elle a pris les mesures suivantes : versement d'une caution, obligation de se présenter chaque vingt quatre heures, et remise de fusil de calibre en leur possession.*

## **21 FRUCTIDOR**

*Extrait des registres de l'Administration Centrale du département : "Il résulte des renseignements parvenus à l'Administration Centrale sur les divers membres composant l'administration municipale de Blagnac que Jean Rocolle président, Bernard Delpont et Pierre Lavigne adjoints municipaux se sont montrés les partisans et protecteurs des royalistes et prêtres réfractaires et qu'ils ont été récompensés de cette condescendance lors du passage des bandes royales qui... ont eu soin de respecter leurs personnes et leurs propriétés. Ils sont provisoirement suspendus de leurs fonctions et remplacés par les citoyens Migeard président, Jean Louis Miquel agent, Jean Lussan adjoint, lesquels ont prêté le serment prescrit par la loi du 12 thermidor an VII : "Je jure fidélité à la République et à la Constitution de l'an III. Je jure de m'opposer de tout mon pouvoir au rétablissement de la royauté en France et à celui de toute espèce de tyrannie".*

## **30 FRUCTIDOR**

*"Liberté. Egalité. Toulouse le 30 fructidor an VII de la République. Le Commandant de la place, à l'administration municipale de la commune de Blagnac. Je vous fais passer ci-joint, citoyens administrateurs, les noms et signalements de deux citoyens de votre commune qui ont été fusillés hier*

*en exécution du jugement du 27 courant par le 1er conseil de guerre permanent et confirmé le 29 par le conseil de révision. Salut et fraternité".*

*"Noms et signalements des citoyens Jean Bacalerie et Etienne Lanne habitants de la commune de Blagnac département de la Haute-Garonne condamnés à la peine de mort par le 1er conseil de guerre permanent :*

*Jean Bacalerie natif de Blagnac, canton du même département de la Haute-Garonne, âgé de 52 ans, taille d'un mètre six cent cinquante deux millimètres, cheveux et sourcils gris, yeux bleus, nez long, bouche grande, menton rond, figure ovale et front large.*

*Etienne Lanne natif de Blagnac, canton du même département de la Haute-Garonne, taille d'un mètre sept cent six millimètres, cheveux et sourcils bruns, yeux de même, nez et bouche ordinaires, menton rond, figure ovale, front découvert.*

*Pour copie conforme à l'extrait des jugements dénommés ci-dessus, le Commandant de la place".*

## **ARCHIVES MUNICIPALES 4 H 1** Pétition de la citoyenne Larroche

*"Aux citoyens composant l'Administration municipale du canton de Blagnac : citoyens administrateurs, la citoyenne Larroche, veuve du citoyen Pierre Duffour, vous expose que le 23 thermidor dernier il éclata une insurrection dans la commune de Blagnac où des brigands royaux se répandirent en force pour y exercer toute espèce d'horreur contre les Républicains, jusques à les forcer pour démarcher avec eux sous peine d'être fusillé. Pierre Duffour mari de la pétitionnaire victime de son patriotisme fut dénombré [avec] deux qui comme lui furent enlevés de force par les insurgés, mais ayant voulu leur échapper il fut assassiné au moment que les colonnes républicaines venaient délivrer les patriotes.*

*La mort de Pierre Duffour a porté la désolation et la misère dans sa famille, laissant sa femme, son fils âgé de cinq ans, sa mère et une soeur, qu'il faisait vivre du produit de son travail.*

*La pétitionnaire espère, citoyens administrateurs, que son mari n'ayant jamais cessé de donner des preuves de son patriotisme, pour vouloir bien la comprendre sur le contrôle des Républicains qui ont été assassinés, conformément aux dispositions de l'article XIII de la loi du 24 messidor dernier, afin qu'elle puisse jouir de l'indemnité que la même loi accorde aux veuves et enfants des Républicains tués par les insurgés. Salut et respect, Larroche veuve Duffour."*

Liberté

Egalité

Toulouse le 30 fructidor —  
au 7<sup>e</sup> de la République —

Le commandant de la place,

à l'Administration municipale de la commune de  
Pagnac.

Je vous fais passer, ci joint, citoyens administrateurs, les copies  
et les signalements de deux citoyens de votre commune  
qui ont été fusillés hier, en exécution du jugement  
rendu le 27 du ct. par le 1<sup>er</sup> Tribunal de guerre parvenu  
et confirmé le 29 par le Tribunal de revision

Salut et fraternité

L. G. Simon

Nom & signalement de Citoyen  
Jean Bataste dit St Lanne  
habitant de la Commune de Blagnac D<sup>pt</sup> de  
la Haute Garonne, Condamné à la peine de mort  
par le St Conseil de guerre Rouennais.

Je Bataste Matif de Blagnac Canton  
du même D<sup>pt</sup> de la Haute Garonne âgé de  
32 ans taille d'un Mètre six Cents Cinquante deux  
millimètres Cheveux St fouillé gris yeux  
bleus Nez long Bouche grande Moustou rose  
figure ovale St foud large.

St Lanne Matif de Blagnac Canton  
du même D<sup>pt</sup> de la Haute Garonne taille  
d'un Mètre sept Cents six millimètres Cheveux  
St fouillé bruns yeux de même Nez St Bouche  
ordinaire Moustou rose figure ovale foud  
de couleur

Pour Copie Conforme à l'extrait  
du jugement des nommés Cy dessus  
le Commandant de la Place

*(Signature)*

# ASPECTS DE LA CONTRE-RÉVOLUTION À BLAGNAC ET EN MIDI-PYRÉNÉES, EN RELATION AVEC LES ÉVÉNEMENTS NATIONAUX

(Suite et fin des articles publiés dans les numéros 2 et 3 de la Revue)

## PRÉPARATION D'UNE INSURRECTION ROYALISTE

Le 25 Germinal (14 avril 1796), le DIRECTOIRE "dénonce aux citoyens de Paris ceux qui voulaient le pillage, l'anarchie, le partage des propriétés, et le code atroce (lisez : la Constitution) de 1793". CARNOT vient de découvrir la "Conspiration des égaux" de GRACCHUS BABEUF, et la partie jacobine du DIRECTOIRE, ne pouvant résister aux majorités réactionnaires des Cinq Cents et des Anciens, accepte la mise en place d'un appareil répressif. Les lois "scélérates" des 27 et 28 Germinal répriment la presse (BABEUF rédigeait "Le Tribun du Peuple", dans la ligne tracée par "l'Ami du Peuple" de MARAT), ainsi que les attroupements, les colporteurs, et les partisans de la Constitution de 1793 (jamais promulguée), avec application éventuelle de la peine de mort.

L'évocation du personnage et des idées de BABEUF sort du cadre de ces notes. On rappellera seulement que, se plaçant dans la postérité de SAINT-JUST ("le bonheur est une idée neuve en Europe... Ne souffrez point qu'il y ait un malheureux ou un pauvre dans l'Etat..."), il fut un précurseur du communisme, dans la mesure où il préconisa une réforme agraire de type "kolkhozien", la constitution d'un parti de la classe populaire démunie, et même quelque chose comme "la dictature du prolétariat". D'où son succès posthume en la défunte Union Soviétique, où furent archivés la plupart de ses écrits. Il entrevoyait, dans une période pour sûr inadéquate, ce qui fut réalisé en définitive en octobre 1917 par LENINE : la substitution d'une révolution prolétarienne à la révolution purement bourgeoise. Il était en France évidemment hors-époque, ainsi que devait l'être aussi son disciple BLANQUI : BLANQUI qu'on retrouve un temps à BLAGNAC, où il fut, pâle jeune homme, le précepteur du fils du général COMPANS, dans l'ancien château de DUTREY.

Il semble qu'il y ait eu à TOULOUSE des partisans de BABEUF, puisque le 14 mai 1796, "l'Anti-terroriste" accuse Toulouse d'être un repaire de Babouvistes. Mais l'amalgame entre Babouvistes, Thermidoriens de gauche, et anciens Robespierriens, avait été rapidement fait. De fait VADIER et son fils, décrétés d'arrestation le 10 mai, "logés" par la police à

TOULOUSE, échappèrent de peu à l'arrestation le 3 juin, mais VADIER se livra peu après, fut emmené à PARIS, puis à VENDOME où il fut jugé avec BABEUF et ses amis, tandis que VADIER fils demandait l'autorisation de venir défendre son père. Tandis que VADIER était acquitté mais était conduit en prison à CHERBOURG, BABEUF et son ami le plus proche, condamnés à mort, furent amenés mourants à l'échafaud, car ils s'étaient poignardés après le verdict avec un morceau de ferraille.

BABY, de TARASCON SUR ARIEGE, impliqué dans l'affaire dite "du camp de GRENELLE" où les Babouvistes parisiens tombèrent dans une provocation policière, avait été fusillé sur place (9 Octobre 96).

Il serait difficile de donner le détail des troubles qui agitèrent notre région pendant les années 97 et 98, où l'action des royalistes se heurta aux efforts des Jacobins pour reprendre çà et là quelque pouvoir : on notera qu'à TOULOUSE, contrairement à la tendance générale en France, les républicains avancés triomphèrent aux élections primaires le 21 mars 1797 avec une majorité de 71%.

En Ariège, en l'an V, "les royalistes qui avaient été persécutés sous la Terreur se croyaient le droit d'exercer des représailles. Des bandes armées parcouraient le département. Elles rencontraient la garde nationale des villes, et souvent des coups de feu étaient échangés. Un soir, le Club de VARILHES était réuni. Le citoyen qui présidait aperçoit sur le seuil de la porte d'entrée un individu armé d'un fusil qui le couche en joue. Il baisse la tête, un coup de feu retentit, la balle vient frapper le dos de la chaise sur laquelle il était assis. Quelque temps après, une bande royaliste traverse VARILHES, pendant la nuit. Un d'entre eux, nommé MOINE, qui s'était détaché du groupe, est saisi et jeté vivant dans un puits que l'on comble avec des pierres. D'autres faits de cette nature étaient signalés dans le département."

Dans le contexte de la dérive à droite du directoire avec la répression contre les BABOUVISTES, ont lieu les élections de l'an V où les "monarchistes constitutionnels" appelés les "CLICHYENS" (ils se réunissaient à CLICHY) emportent une large majorité aux Conseils. De nouvelles mesures

sont prises en faveur des émigrés et des prêtres réfractaires. A BLAGNAC, reparait publiquement l'ancien curé LASSERRE, qui fonde une école privée. Ce curé était célèbre dans le village, connu pour son mauvais caractère, et ses démêlés incessants, tant avec les Consuls, avant 1789, qu'avec ses paroissiens. C'est lui qui avait été contraint par les fidèles d'organiser une procession contre une inondation de la Garonne et de tremper dans la crue une effigie de SAINT EXUPERE, saint protecteur. Comme le curé ne croyait pas à son intercession, "Té, négo-té, San Supari !", s'était-il écrié en effectuant le geste demandé. Réfractaire au serment de la Constitution civile du clergé, il avait disparu, et été porté sur la liste des suspects. On pense qu'il était resté caché dans la région, mais personne ne l'avait dénoncé.

Le pays est quadrillé par des "Instituts Philanthropiques" où les "monarchistes absolutistes font la loi". Celui de BORDEAUX est particulièrement actif, en liaison avec celui de TOULOUSE, qui ne l'est pas moins : son animateur est ANTOINE de PORQUERIE DU BOURG, ancien du "Camp de Jalès", qui avait été arrêté, s'était évadé et réfugié dans une famille toulousaine de "Parlementaires". Il prend le titre de "Commissaire du Roi", et se permet de signer des brevets au nom de LOUIS XVIII. On pense qu'il est en relation suivie avec une société secrète, issue de la Congrégation du Saint Sacrement, d'obédience jésuitique, désignée par les lettres A.a., pour "Associatio Amicorum". On en sait peu de choses, sauf qu'elle couvre tout le sud-ouest, groupe les prêtres réfractaires, et prépare une insurrection royaliste qui cette fois devrait être définitivement victorieuse. L'Institut philanthropique de TOULOUSE coiffe d'autres associations secrètes, telles la Société des Amis de l'Ordre, la Société des centainiers et dizainiers, la Coterie des Fils Légitimes. Ce sont ces "fils légitimes" qui le 22 juillet 1797 assassinent à 8 km de BORDEAUX l'ancien maire jacobin de TOULOUSE, GROUSSAC, tandis que le Conseil des Cinq Cents, à majorité très réactionnaire, menace de dissolution la municipalité de TOULOUSE, où les anciens Jacobins sont demeurés prépondérants et gênent les conjurés.

Les "Philanthropes" tiennent la campagne toulousaine, BLAGNAC n'est pas mentionné, mais bien CADOURS, BOULOGNE SUR GESSE, et aussi SAINT GAUDENS, PAMIERS, CASTRES. L'ISLE-JOURDAIN, dont LOUIS XVIII est comte (il est comte de PROVENCE et comte de l'ISLE) est un fief contre-révolutionnaire inviolable.

A nouveau, le DIRECTOIRE prend peur. Il a relevé PICHEGRU de son

commandement : celui-ci montrait trop de propension à se faire battre. Mais le voilà député aux Cinq Cents, de même que le comte de VAUBLANC, organisateur du 13 Vendémiaire, qui avait été condamné à mort. Pour comble, PICHEGRU, dont les papiers trouvés par BONAPARTE sur d'ANTRAIQUES font la preuve de la trahison, est élu président des Cinq Cents. La "Terreur Blanche" reprend dans ses régions d'expression favorite.

## LE COUP D'ÉTAT DU 18 FRUCTIDOR

Cependant les victoires des armées républicaines, consolidant la République, vont fournir des armes au DIRECTOIRE. MOREAU (Rhin et Moselle), successeur de PICHEGRU, et JOURDAN (Sambre et Meuse) battent les Autrichiens. MARCEAU, suborné par les royalistes, est fort opportunément tué à ALTENKIRCHEN. Le DIRECTOIRE nomme HOCHÉ ministre de la guerre, et celui-ci concentre à proximité de PARIS des troupes de l'armée de Sambre et Meuse. BONAPARTE, glorieux vainqueur d'Italie, envoie AUGEREAU dans la capitale, et avec lui de très nombreux soldats "en permission". Le DIRECTOIRE fait alors, contre les Cinq Cents, le coup d'état du 18 Fructidor (4 Septembre 97) et donne un coup de barre à gauche : c'est ainsi, notamment, qu'est sauvée la municipalité de TOULOUSE. Dans la ville, le club des Jacobins reprend et développe son activité. On y entend BARÈRE, conventionnel, de TARBES (mais né à GRANADE SUR GARONNE), qui avait été proscrit avec VADIER, ALARD, également ancien conventionnel, DE MONTESQUIEU VOLVESTRE, ami de VADIER, CAMPMARTIN de SAINT-GIRONS, GASTON de FOIX, tous deux également anciens conventionnels, et BORDES, médecin à RIMONT (en Ariège), qui lui, est député aux CINQ CENTS. Des Babouvistes se manifestent un peu partout.

De nouvelles élections ont lieu (An VI). Quatre départements de Midi-Pyrénées donnent la majorité aux Jacobins : la Haute-Garonne, l'Ariège, les Hautes-Pyrénées, le Tarn. Mais le Gers, le Lot, et l'Aveyron apportent leur soutien à un DIRECTOIRE modéré et temporisateur.

En Ariège, à l'occasion du scrutin, BERGASSE-LAZIROULE, Jacobin, ancien député du Tiers, est élu, battant les royalistes. "Le soir même de son élection aux Cinq Cents, il retournait à SAURAT; la nuit était obscure. Il était à peine éloigné d'une lieue de FOIX, lorsqu'un coup de feu retentit : le cheval qu'il montait tombe mortellement frappé... BERGASSE, protégé par l'obscurité de la nuit, put fuir à travers la montagne et sauver sa vie. Ainsi,

ni la Terreur, ni ses implacables proscriptions, ni le coup d'état de Fructidor, ni la loi sévère des otages, n'avaient lassé les espérances royalistes".

Ces espérances furent ravivées par la reprise de la guerre extérieure (2ème coalition). L'insurrection intérieure pouvait une fois encore se coordonner avec l'action de l'étranger. L'agence royaliste de PARIS, la "Manufacture", détruite après le 18 Fructidor, se réorganise sous le nom de l'"agence de Souabe" et d'un "Conseil royal secret". Les "Instituts philanthropiques" maintenus se réorganisent, plus spécialement dans le Sud-Ouest, et mettent sur pied une organisation militaire. Réorganisé par DUPONT-CONSTANT et à nouveau DUBOURG DE PORQUERIE, l'Institut de TOULOUSE réunit nobles et anciens "parlementaires" : le premier président de CAMBON, les conseillers FRAICINE, MIEGEVILLE, RAYNAL... "Un nommé DELAUNAY arriva dans la ville se prétendant le fils du dernier gouverneur de la Bastille. Il se fit reconnaître par les chefs royalistes comme "agent général des Princes" et prit le titre de "Général pour le roi LOUIS XVIII".

## **BARRE A DROITE !**

Cette évolution à droite trouve son écho au sein même du DIRECTOIRE. Le 22 Floréal an VI (11 mai 1798), celui-ci invalide 106 députés, dont 104 Jacobins : GASTON, de FOIX, est rejeté comme "fou", BELLONGUET, autre député d'Ariège, comme "Robespierriériste", de même que BARBEAU-DUBARRAU, du Gers.

TOULOUSE, cependant, demeure la citadelle rouge, dans un pays "reblanchi", notamment AVEYRON, LOT, TARN, départements travaillés par les curés réfractaires, que les Jacobins traitent de "missionnaires de la Vendée" et de "pèlerins à la dévotion de l'Espagne" : les prêtres contre-révolutionnaires sont au moins 2000 en Aveyron, autant dans le Tarn, et l'A.a a créé une "Sainte Milice, ou Union des prêtres". L'évêque constitutionnel de TOULOUSE, le père SERMET, s'inquiète de ce schisme religieux, écrit à l'abbé GREGOIRE, lui demande si BONAPARTE ne serait pas une solution. Orateur prestigieux, il vient prêcher à BLAGNAC où son sermon provoque des manifestations contradictoires.

L'Été 1798, le commissaire du DIRECTOIRE en HAUTE-GARONNE dénonce dans un rapport l'action des missionnaires de la Société philanthropique, propagandistes dans les campagnes, et en relation avec les émigrés

en Espagne. Depuis leur expulsion après l'affaire de la tasse de chocolat empoisonnée, nombreux étaient ceux qui étaient revenus, notamment le comte de PAULO, de CINTÉGABELLE, qui s'était d'abord réfugié d'Espagne en Allemagne, puis s'était battu en Vendée. Sa mère, qui était restée à PUYCERDA, avait gagné PARIS après thermidor, munie d'une fausse attestation de résidence, délivrée par la municipalité d'AX-LES-THERMES, qui lui permit de se faire rayer de la liste des émigrés. DE PAULO revint à son château de TERRAQUEUSE, près de CINTÉGABELLE. L'abbé de MONTGAILLARD, frère du comte de MONTGAILLARD qui avait servi d'intermédiaire entre PICHEGRU et les Princes, et poursuivait sa diffusion de libelles contre-révolutionnaires, nous le décrit comme : "très joli homme, mais de peu d'esprit... jeune étourdi, sans talents militaires, mais d'une grande exaltation contre-révolutionnaire; il souleva un grand nombre de paysans dans le diocèse de TOULOUSE, et commit les plus grands dégâts dans les campagnes; le pillage était organisé, les acquéreurs de biens nationaux étaient rançonnés ou mis à mort, ainsi que les prêtres assermentés...".

De MATARO, en Espagne, où il résidait, le comte de TOULOUSE-LAUTREC, "militaire très courageux sur le champ de bataille, grand seigneur et très prodigue dans la vie civile" maintenant trop vieux pour être un homme de terrain, écrivait à ses amis royalistes du Midi toulousain : "Si quelqu'un prenait le parti de (la contre-révolution), il pourrait gagner le pays de FOIX. Ce pays est très bon et ne demande pas mieux que de lever le masque".

Parmi les Toulousains émigrés en Espagne, le dénommé ROUZET est une personnalité attachante : avocat, il avait été élu procureur syndic du district de TOULOUSE. Député à la Convention, lié aux Girondins, il fut donc exclu au 2 juin 1793, mais revint siéger après thermidor. Elu au Corps Législatif, il se lie aux royalistes et émigre en Espagne après le 18 fructidor. Là, il rencontre la duchesse d'ORLEANS, mère du futur LOUIS PHILIPPE, et l'épouse (Il sera enterré à DREUX, dans le caveau de la famille royale d'ORLEANS).

A TOULOUSE, fleurissait la presse contre-révolutionnaire (Elle était probablement lue à BLAGNAC) : "L'Anti-Terroriste" paraissait tous les 3 jours. Il s'attaquait particulièrement aux 5 loges maçonniques, lesquelles s'étaient "jacobinisées", recrutant, pour remplacer nobles et "parlementaires" émigrés, parmi les fonctionnaires et les officiers, et animant le Club des

Jacobins, lequel se tenait dans un café de la rue de la Pomme. Le "Philosophe catholique" paraissait hebdomadairement, sur 20 pages. "L'Ami des campagnes", ouvertement royaliste, s'imprimait à REVEL. Le "Journal du LOT", catholique et anti-républicain, paraissait à MONTAUBAN, où les jacobins et huguenots avaient fini par être submergés par la contre-révolution cléricale.

Toujours à TOULOUSE, centre "culturel", on donnait au "Théâtre de la Liberté", près de la place du même nom (qui était celle "du Capitole"), des pièces anti-jacobines, telles "Le brigand", opéra anti-robesspierriste et les "JACOBINS aux Enfers", dont le titre se passe de commentaires. Dans la "Chaste Suzanne", "La pauvre femme", l'actrice royaliste Melle CRESENT déchaînait les applaudissements musclés des "muscadins" et des "collets verts" du "Café du ci-devant Jardin Royal". A la sortie des spectacles, les muscadins manifestaient, gourdins, cannes ferrées et cannes épées levées, se heurtant aux Jacobins : un véritable combat de rue fit 60 blessés.

Ainsi, la contre-révolution fourbissait ses armes, et ses manifestations se précisaient : en Ariège, à SAVERDUN, les croix de mission remplacent les arbres de la Liberté. A MIREPOIX, les compagnies de Pénitents sont rétablies. A PAMIERS, on enrôle ouvertement pour LOUIS XVIII. Près de TARASCON, l'arbre de la Liberté est scié en plein midi. Même chose à CASTANET, près de TOULOUSE, et des coups de feu sont tirés contre les patriotes qui s'interposent. A ESCALQUENS, les royalistes attaquent les gendarmes. Le Commissaire du DIRECTOIRE en Haute-Garonne dénonce les villes de MURET et SAINT-LYS comme citadelles royalistes : la société philanthropique de TOULOUSE disposerait de 15 000 hommes, formés en compagnie, avec signe de ralliement. Le 26 juin 1799, un patriote est assassiné à CINTEGABELLE. L'heure de déclenchement d'une insurrection, présentée comme "la lutte finale", approche.

## L'INSURRECTION ROYALISTE DE L'AN VII

DE PAULO, depuis l'Espagne, désigne comme commandant de l'ARMÉE ROYALE, le général ROUGÉ, dit "l'Américain" pour avoir participé, comme LA FAYETTE et plusieurs gentilshommes français, à la Guerre d'Indépendance, ancien colonel du 7<sup>e</sup> bataillon de volontaires de la HAUTE-GARONNE, candidat aux élections de 1799, mais battu par les Jacobins. Suite à la loi des otages, du 12 juillet, il avait "pris le maquis". Fin juillet, ROUGÉ concentre ses troupes, dont le total atteint 10 à 15 mille

hommes (mais seulement le dixième étant armé de fusils, quelques-uns à cheval sur des bêtes données par les paysans), d'une part, à l'est de TOULOUSE (à VIEILLE TOULOUSE et MOURVILLES-BASSES, autour du château du comte de VILLELE), et d'autre part, à l'ouest, à MAUVEZIN. DE LAAGE, autre chef nommé par PAULO (qui sème la pagaille et ne s'entend pas avec ROUGÉ), dispose de 500 hommes au château de NAILLOUX. Il prend CALMON, fusille deux patriotes, et marche sur TOULOUSE. SAVERDUN est pris, les protestants malmenés.

L'objectif est de s'emparer de l'arsenal de TOULOUSE, que l'on pense bien achalandé, avec en particulier l'artillerie qui manque aux insurgés, après quoi l'Armée Royale pourrait voler de victoire en victoire. Les monarchistes à l'intérieur de la ville sont chargés d'ouvrir les portes lors de l'attaque.

L'Etat-major royaliste national, à PARIS, avait fixé celle-ci au 15 août. Mais les insurgés impatients et indisciplinés (une chance pour la République) débutent l'opération le 5. Cette précipitation nuira au déclenchement des autres insurrections prévues, car l'entreprise toulousaine aura pratiquement échoué au moment où les mouvements d'accompagnement devaient se produire. Les troupes principales des insurgés arrivent le long du canal, par les routes de CASTRES et de REVEL. A TOULOUSE, les portes demeurent closes : il semble bien que l'abbé de MONTGAILLARD, frère du comte agent de LOUIS XVIII, ait trahi les monarchistes et révélé leur plan en temps opportun. ROUGÉ se retire alors sur PECH DAVID, tandis que les insurgés gersois s'installent à MURET et SAINT-LYS, villes qui, on le sait, leur étaient acquises.

Les habitants de BLAGNAC, qui vont se trouver en première ligne, gardent de ces journées des souvenirs précis : "Dans la nuit du 18 au 19 thermidor an VII (5 et 6 août 1799) les paysans des communes des cantons de LANTA, CARAMAN, MONTGISCARD, AUTERIVE, MURET, SAINT-LYS et CADOURS se soulevèrent au cri de Vive la Religion, vive le Roi ! Ce soulèvement formait, au midi de TOULOUSE, un grand arc de cercle s'étendant de l'est à l'ouest, sur un parcours de plus de cent kilomètres; (...) Le lendemain 20 thermidor, jour de décade, dans la matinée, le président de l'administration municipale du canton de BLAGNAC, RCOLLE Aîné, reçoit une lettre de l'administration centrale de la HAUTE-GARONNE, lui enjoignant de réunir immédiatement la colonne mobile de la garde nationale et de la diriger sans retard sur PLAISANCE, afin qu'elle se joigne aux

autres colonnes chargées de dissiper l'attroupement royaliste concentré à FONSORBES (...) Une petite troupe d'une soixantaine d'hommes, formés de la colonne mobile et de quelques volontaires de BLAGNAC, partit vers les 4 heures de l'après-midi, tant bien que mal armée de vieux fusils de guerre et de chasse. Elle était commandée par BERNARD TRAGNÉ, volontaire de 1792, ancien soldat de l'expédition de Corse et ancien commandant dans l'armée des Pyrénées Orientales..."

On voit que BLAGNAC non seulement ne s'était pas soulevé au nom du roi, mais qu'il s'y trouvait encore des patriotes. La colonne recruta, en passant, quelques hommes à LARDENNE et à TOURNEFEUILLE, de telle sorte qu'elle arriva vers sept heures du soir à PLAISANCE presque doublée. Elle y rencontra, en outre de la garde nationale de cette commune, environ 150 réfugiés de FONSORBES et SAINT-LYS, ainsi que quelques hommes de la SALVETAT, amenés par l'agent municipal BOYER. Les autres gardes nationales du canton devaient se réunir au chef-lieu, LEGUEVIN, et y attendre les ordres..."

On notera, outre la pauvreté des moyens dont dispose une autorité qui a été noyautée par les contre-révolutionnaires de tout poil, qu'on oppose aux paysans révoltés formant l'essentiel des troupes royalistes, les gardes nationales des localités, de recrutement "bourgeois", celles-ci demeurant en définitive les seuls soutiens d'une révolution bien affadie.

Cependant, à TOULOUSE, les 6 et 7 août, l'autorité fait arrêter les suspects, en vertu de la loi des otages, et demande des renforts de troupes, celles dont elle dispose étant ridiculement faibles : les menées royalistes étaient d'une telle constance qu'on s'y était sans doute habitué, et les rapports des commissaires n'avaient vraisemblablement pas été pris au sérieux. Le soir du 7, on peut voir, depuis la tour de la chapelle des Jacobins, le drapeau blanc flotter sur les campagnes. Le 8, les renforts reçus du TARN, du LOT, de CAHORS, de MONTAUBAN et d'ALBI, où se comptent de nombreux huguenots, sont engagés contre les insurgés à PECH DAVID, avec l'aide de quelques canons. Mais ils sont battus, et refluent dans TOULOUSE par la Porte Saint-Michel.

## **BLAGNAC INVESTI PAR LES INSURGÉS**

Revenons à nos Blagnacais, lesquels, comme dans le combat contre les Maures, partis soixante, "par un prompt renfort", se retrouvaient... moins

de mille, trois cents environ, "en arrivant au port"... de PLAISANCE DU TOUCH. Ayant reçu le 8 l'ordre d'attaque, comme à TOULOUSE, ils se dirigent vers FONSORBES où tout paraît calme. Mais une fusillade partie de l'enclos du cimetière couche à terre plusieurs hommes, dont l'adjoint municipal ROUCOLLE, qui, le ventre ouvert par la décharge, tombe en s'écriant : "Pauvre républicain, tu es mort !".

La lutte s'engage, les républicains comptant sur une couleuvrine que les patriotes réfugiés de SAINT-LYS avaient réussi à soustraire aux royalistes. Las ! Les femmes royalistes de PLAISANCE avaient pendant la nuit copieusement uriné dans la "lumière" de l'arme, et celle-ci refusa de faire feu ! (Il est des conférenciers pour traiter du rôle des femmes pendant la période révolutionnaire : nous leur soumettons ce témoignage !). Les fusils étant, quoique non humectés, dans un état aussi piteux, les républicains refluent devant sept à huit cents insurgés, leur abandonnant plusieurs prisonniers, lesquels sont conduits à SAINT-LYS. Retirés dans leur ville, les Blagnacais veillent au grain pendant la nuit du 8 au 9, et au matin tout est calme. Tout BLAGNAC se remettait au travail quand "un long cri, Voici les insurgés, courut de rue en rue, de maison en maison...; ceux (des républicains) qui venaient à descendre la garde coururent à la mairie pour reprendre leurs armes et se rendre à la porte du TOUCH afin d'en défendre l'entrée. Ils y étaient à peine une douzaine lorsqu'une colonne insurgée de sept à huit cents hommes, armés de fusils, de sabres, de fourches et de faux, parut au bout de la rue de la Croix Blanche, aux cris mille fois répétés de : Vive la religion, vive le roi ! (...) Les insurgés étaient commandés par un certain MARTRIN ou DU MARTRIN, ancien émigré. Il marchait à la tête de la colonne, monté sur un cheval gris, ceint de l'écharpe blanche, et suivi d'un nombreux état-major, également à cheval. Un grand nombre de royalistes de BLAGNAC faisaient partie de cette colonne, aux titres divers d'officiers ou de soldats. On y remarquait avec étonnement des hommes ayant rempli des fonctions ou reçu des délégations au commencement de la Révolution..."

Nettement inférieurs en nombre, les républicains lâchent pied, passent la Garonne à la nage, ou se cachent comme ils le peuvent. Les royalistes, guidés par les Blagnacais de leur bord, perquisitionnent dans les maisons qu'ils mettent à sac. Ils s'emparent du drapeau tricolore qui avait mené la colonne blagnacaise. Ils recherchent le juge de paix, TIRUL, s'en prenant à sa femme pour qu'elle dénonce sa cachette, et proclament qu'ils vont le

pendre à l'arbre de la Liberté, sur la place. Ils saccagent la mairie, et font un feu de joie avec les archives municipales, le drapeau tricolore précédemment récupéré, ainsi qu'avec un autre drapeau qui portait encore la devise : "vivre libre ou mourir !" "Les flammes montaient au-dessus des maisons". Puis CORNEBARRIEU subit le même sort. (On notera que le 7 fructidor - 26 août 1800 - deux des insurgés convaincus d'avoir brûlé les archives de BLAGNAC furent condamnés à mort et exécutés). Enfin les pillards se retirent vers COLOMIERS, tandis qu'une voix prophétique, sortant du milieu de leur bande, s'écriait : il fait aujourd'hui une bien belle journée, mais nous l'avons bien salie !".

Ainsi se déroulaient les événements dans le canton de BLAGNAC tandis qu'à TOULOUSE le général AUBUGEOIS prenait le commandement et attaquait POUVOURVILLE, refoulant les insurgés jusque dans la Garonne. Les chiffres donnent deux blessés seulement chez les républicains contre 200 tués pour les insurgés, ce qui n'apparaît pas très fiable ! Informé par les Blagnacais parvenus à TOULOUSE après leur défaite, AUBUGEOIS attaque COLOMIERS le lendemain 10 août, avec 1200 hommes (au nombre desquels les Blagnacais patriotes), dirigeant par CORNEBARRIEU une deuxième colonne de trente chasseurs à cheval, avec comme guide le père de M.B. LAVIGNE (qui devait écrire plus tard l'Histoire de BLAGNAC, à laquelle nous empruntons ce témoignage). AUBUGEOIS, par la route d'AUCH, arrive à COLOMIERS, où il se heurte à une sentinelle à cocarde blanche. "Qui vive ?" lui cria-t-on. Vive la religion, vive le roi ! répondit-il. "Non, mon ami, vive la république !" répliqua le général. "Vive la religion, vive le roi !" répéta-t-il. On l'abattit. "Il était près de midi".

AUBUGEOIS fait tirer un coup de canon sur le clocher. Plusieurs insurgés se débandent. Ceux de BLAGNAC courent vers leur village, se heurtant à la deuxième colonne, où était LAVIGNE. Quatre sont sabrés, quatre autres également tués, un autre, sanglant mais encore vivant, est sauvé par l'intervention de LAVIGNE (donne-lui tout de même à boire, dit mon père...).

COLOMIERS est pris, les républicains prisonniers dans l'église, qui étaient menacés de mort, délivrés. Les débris des insurgés se dirigent vers L'ISLE-JOURDAIN où ils s'enferment, avec d'autres Gersois, et les troupes du comte de PAULO. Ce dernier, depuis son château de TERRAQUEUSE, désigné comme "quartier général de l'armée royale", venait d'émettre une proclamation belliqueuse faisant état des premiers succès de l'insurrection. PAMIERS avait été investi.

Le même 10 août et le lendemain, d'autres victoires des colonnes républicaines sur les insurgés sont signalées. Dans le Gers, l'adjudant-général PETIT-TRESSIGNY reprend GIMONT, ouvrant la route AUCH-TOULOUSE que bouche encore cependant le réduit de L'ISLE-JOURDAIN. LOMBEZ demeure aux mains des insurgés. Mais les forces du Tarn ont repris REVEL et SAINT-FELIX-LAURAGAIS.

Le 11, AUBUGEOIS prend L'ISLE-JOURDAIN de vive force, faisant 400 tués et 80 prisonniers (on notera la faible proportion des prisonniers par rapport aux tués...). La ville est mise à sac. Le lendemain, jonction est faite à GIMONT entre les troupes d'AUCH et celles de TOULOUSE.

En Ariège, FOIX et PAMIERS sont dégagées par leurs gardes nationaux, et les villages voisins libérés des insurgés : on y trouve des proclamations signées du général russe SOUVOROV ! C'est dire que l'insurrection n'était pas destinée à rester localisée : la conspiration avait des ramifications et il s'agissait de faire du Sud-Ouest une nouvelle Vendée.

Après leur défaite à L'ISLE-JOURDAIN, les troupes de ROUGÉ soit désertent, soit rejoignent MURET, où le comte d'AGUIN, ancien Seigneur de BEAUZELLE, prend le commandement : De LAAGE a été tué près de PIBRAC. DE PAULO, après COLOMIERS, essaie en vain de dégager d'AGUIN, que les républicains assiègent à MURET, puis se réfugie dans son château de TERRAQUEUSE. Attaqué le 13 par AUBUGEOIS, MURET se rend le 14, laissant les troupes royalistes s'échapper vers CARBONNE, dont elles s'emparent (68 tués, 200 prisonniers chez les défenseurs républicains à l'embuscade de la Terrasse), puis jusqu'à SAINT-GAUDENS qui se déclare ville ouverte, après le combat de St Martory, perdu par les républicains.

Assiégé le 15 août à CINTEGABELLE par l'adjudant-général VICOSE, qui dispose de 3000 hommes et de quelques canons, DE PAULO parvient à échapper, gagne le Val d'Aran et Viella où il espère trouver des renforts. Peine perdue, il gagne MONTREJEAU, où il s'enferme au château de SAUVAGEON, avec les troupes de ROUGÉ arrivé de SAINT-GAUDENS.

Le 18 août, des bandes royalistes assez désorganisées sont battues à BEAUMONT DE LOMAGNE (le Gers sera totalement épuré et soumis le 22).

Cependant, le 20 août, trois colonnes républicaines parties de TOULOUSE se dirigent vers MONTREJEAU par des voies différentes, afin de détruire l'armée royaliste et lui couper le repli vers le Val d'Aran. Elles sont com-

mandées respectivement par COMMES, BARBOT, et CHAUSSEY. MONTRE-JEAU est pris d'assaut, l'artillerie a joué son rôle. L'armée royaliste, qui déplore 1000 à 2000 tués, est pratiquement détruite. Seuls quelques débris, avec ROUGÉ, réussissent à atteindre le Val d'Aran; DE PAULO est pris au combat. Mais voilà qu'il reconnaît BARBOT, qui fut son condisciple à SOREZE. Comme par hasard, il s'évade, et se réfugie au VAL d'ARAN. COMMES demande en vain à l'Espagne de lui livrer les insurgés qu'elle héberge, dont ROUGÉ et DE PAULO.

De même que les autorités avaient feint d'ignorer la menace d'insurrection, de même la répression qu'elles devront diligenter sera faible. Six mille insurgés encombrant les prisons toulousaines. Quatre mille sont rapidement libérés. Il y a onze exécutions (rappelons-nous les 68 tués républicains de CARBONNE !). Le reste des détenus sera libéré après le 18 brumaire.

## **18 BRUMAIRE : LA CONTRE-REVOLUTION HESITANTE PUIS DECIMEE**

La fin du DIRECTOIRE est marquée à BLAGNAC comme ailleurs par une sombre "pagaille". Plus personne n'obéit à personne, vieux jacobins résistants et monarchistes se regardent en chiens de faïence, échangeant quelques horions à l'occasion. La situation est mûre pour le coup d'état militaire.

Le 18 brumaire entraîne les contre-révolutionnaires, très rassurés désormais sur "l'avenir" de la Révolution, dans une attitude d'expectative : BONAPARTE sera-t'il celui qui rétablira la monarchie ? LOUIS XVIII écrit dans ce sens au premier Consul, qui lui répond : "Vous ne devez pas souhaiter votre retour en France, il vous faudrait marcher sur cent mille cadavres. Sacrifiez votre intérêt au repos et au bonheur de la France, l'Histoire vous en tiendra compte". Ainsi, "déjà NAPOLEON perçait sous BONAPARTE". Pour les monarchistes, il devient "Buonaparté", l'"usurpateur".

L'aide extérieure va leur faire défaut. Après les défaites françaises de l'an VII, la victoire en Italie de la contre-révolution, le déclenchement de la Chouannerie, tous événements qui avaient accompagné, et ce n'est pas un hasard, l'insurrection "Toulousaine" de l'an VII, c'est la contre-attaque sur tous les fronts : l'armée française est victorieuse en Italie (Marengo), la

paix de LUNEVILLE est signée avec l'Autriche, la paix d'AMIENS avec l'Angleterre, un concordat lie BONAPARTE et PIE VII, la Chouannerie est vaincue.

Il ne reste aux monarchistes que l'arme des complots et des réseaux de renseignements. Le comte d'ANTRAIGUES est toujours actif dans l'émigration à DRESDE, en liaison avec l'Anglais DRAKE. Il conserve son "réseau" à PARIS, où s'évertue son ancienne maîtresse. Celle-ci est renseignée directement sur le premier Consul par l'intermédiaire des BEAUHARNAIS. Or, quelle surprise, le beau PAULO, de retour en France après brumaire, est justement devenu le soupirant (et sans doute l'amant, lorsqu'on connaît le goût pour les hommes que manifeste déjà l'heureuse élue) d'HORTENSE DE BEAUHARNAIS, fille de JOSEPHINE(\*). On parle de mariage. Il est permis de penser que DE PAULO, dont on ne saurait mettre en doute l'engagement monarchien, fut le tout premier informateur de l'amie de d'ANTRAIGUES. Mais la police de FOUCHÉ était bien faite. "La jactance et les indiscretions du jeune PAULO (écrit l'abbé de MONTGAILLARD, lequel, avec l'accord de BONAPARTE, publia un libelle contre d'ANTRAIGUES) ne convinrent pas au premier Consul, qui l'exila en Languedoc." De fait, on retrouvera DE PAULO à TOULOUSE, puis dans son château de TERRA-QUEUSE qu'il fit reconstruire, et où il devait mourir, la conscience en paix.

BONAPARTE échappa, le 24 décembre 1800, à la machine infernale de la rue SAINT-NICAISE. Attribué d'abord aux Jacobins, ce qui permit une répression, l'attentat était le fait des monarchistes, avec l'inspiration probable du célèbre CADOU DAL. FOUCHÉ enquêta sur le complot. Les anciens généraux républicains, vendus aux monarchistes, PICHEGRU et MOREAU, furent arrêtés, le duc d'ENGHIEN enlevé et fusillé (1804). Plusieurs exécutions suivirent, dont celle de CADOU DAL.

Décidément, BONAPARTE ne faisait pas dans la dentelle. Ce n'était plus le temps béni du DIRECTOIRE : les royalistes, furieux mais épouvantés, se le tinrent pour dit. Dans l'Europe vaincue par NAPOLEON, LOUIS XVIII ne trouvera plus aucun appui.

## **1814-1815 VICTOIRE DE LA CONTRE-REVOLUTION**

Il faut attendre la chute de l'Empire, épuisé par les coalitions extérieures successives, pour que LOUIS XVIII et les monarchistes reviennent au pouvoir, "dans les fourgons de l'étranger".

En avril 1814, lord WELLINGTON assiège TOULOUSE, défendue par le maréchal SOULT. Les monarchistes toulousains n'hésitent pas à prêter main forte au général anglais. A BLAGNAC, "on vit, deux ou trois jours avant la bataille (10 avril), le sieur AMBROISE ROCOLLE, maçon, qui avait déserté les armées françaises en Italie, aller offrir ses services au général anglais, qui les refusa dédaigneusement. Heureusement pour l'honneur du village que, pendant ce même temps, un autre ROCOLLE (François), ancien volontaire de 1792 et pêcheur de poisson, mettait presque chaque nuit son bateau à flot, traversait la Garonne, au risque d'être aperçu, pris et fusillé par les sentinelles anglaises, et allait informer le maréchal SOULT du mouvement de l'armée ennemie sur la rive gauche du fleuve. Puis, il repassait la rivière et coulait son batelet afin qu'il ne fut pas vu dans le jour".

TOULOUSE voit se former, sous les BOURBONS revenus, un bataillon irrégulier, connu sous le nom de "verdets", à cause de leurs habits verts. Le nouveau maire de BLAGNAC forme une compagnie de même genre, "composée des royalistes les plus ardents du village. Cette compagnie offrait cela de particulier qu'elle ne comprenait que trois ou quatre soldats. Tout le reste se composait d'hommes gradés, depuis le colonel jusqu'aux caporaux... Certains, parmi les hauts gradés, avaient été de violents révolutionnaires... Pendant plus de deux mois, les fédérés, tous ceux qui, de près ou de loin, avaient servi la Révolution ou l'Empire, étaient traqués, poursuivis de jour et de nuit, et obligés de coucher hors de chez eux... Le général COMPANS lui-même fut obligé de sortir furtivement de son château la nuit et d'aller se cacher dans une vigne pour échapper au sort du général RAMEL..."

Le brave ROCOLLE dont nous avons cité l'héroïque conduite fut arrêté et conduit à TOULOUSE : "L'escorte qui l'accompagnait faisait halte de temps à autre en route et lui disait : mets-toi à genoux, fais ta prière, nous allons te fusiller. On le couchait en joue, puis relevant le fusil, on reprenait la marche". La maison du père de B. LAVIGNE, dont on a vu le rôle pendant l'insurrection de l'an VII, fut mise à sac : on y découvrit l'écharpe tricolore du grand-père, maire démissionnaire en l'an VIII. Les "verdets" la brûlèrent sur la place publique. "Tous les jours de dimanche et de fêtes, ils plaçaient le buste du roi sur un brancard empanaché, et le promenaient dans les rues du village en chantant : "O blanc panache ! O fleur de lys !" ou la chanson patoise ! : "Aro l'aben attrapat, l'aouzel dé las grossos alos !"

Quiconque ne le saluait pas était insulté, menacé, et il leur arrivait parfois de faire feu, mais à poudre seulement, sur les patriotes qui ne rentraient pas assez vite dans leur domicile ou qui regardaient passer la farandole à travers les vitres de leur croisée fermée..."

B. LAVIGNE, qui a assisté à ces scènes, se refuse à en désigner nommément les acteurs. Et il conclut : "La mission de l'Histoire n'est pas de perpétuer la haine, la division et la discorde. Il lui suffit de rapporter les faits dans toute leur rigoureuse exactitude, afin que les hommes honnêtes et sensés, de toutes opinions, puissent y puiser d'utiles renseignements".

Nous sommes tentés de faire de ces paroles apaisantes notre propre conclusion. Ajoutons cependant que nous avons voulu dans cette étude, synthèse de plusieurs ouvrages, de première ou de seconde main, découvrir au public un aspect encore mal connu de notre grande Révolution et de ses suites immédiates. De fait, tant fut importante et constante l'action contre-révolutionnaire, qu'il semblerait possible de réécrire l'histoire, de la chute de la royauté au retour des BOURBONS, à partir de ce seul point de vue.

Il peut apparaître aussi que cette dialectique de la gauche et de la droite, souvent accusée de "couper la France en deux", toujours permanente dans les jours que nous vivons, nous les héritiers, pas tellement lointains, de cette grande époque, soit née de l'opposition, vers 1789, entre un parti conservateur et un parti du mouvement, au moment où "le bonheur" devenait "une idée neuve en Europe".

Il semble aujourd'hui exclu que l'une des deux parties recherche l'appui de l'étranger, comme ce fut à nouveau le cas il y a une quarantaine d'années, où une droite "vichyste" se situant dans la ligne de la contre-révolution, pour une revanche sur 1789, aussi bien que sur 1936, tira profit, pour revenir au pouvoir, de cette "divine surprise" que fut la défaite des armées de la république. Il revient à la Révolution d'avoir formé dans ses luttes, de 1789 à 1799, contre les "Princes" ligués de la France et de l'Europe, le concept de "Nation Française" qui devait récemment, avec la glorieuse "Résistance" au nazisme, triompher une nouvelle fois.

Henri-Robert Cazalé